

# La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM...

FONDÉE LE 25 MARS 1921  
sous les auspices du  
CARDINAL MERCIER

Directeur : L'ABBÉ R.-G. VAN DEN HOUT

## SOMMAIRE

La première Encyclique de Pie XII  
Les devoirs internationaux de la Belgique en 1914  
et en 1939  
« Convaincu que mon pays défend la civilisation... »  
Germanisme et hispanisme  
En quelques lignes...  
Des Chevaliers teutoniques au national-socialisme  
L'économie de guerre de l'Allemagne  
L'importance de l'Union Sud-Africaine pour l'économie  
belge en temps de guerre  
La Suisse n'est pas bilingue  
Lectures.

Mgr Louis PICARD

Vicomte Charles TERLINDEN

TESTIS

Henri MASSIS

\* \* \*

C. MEUWLY

\* \* \*

Philippe van ISACKER

Alfred LOMBARD

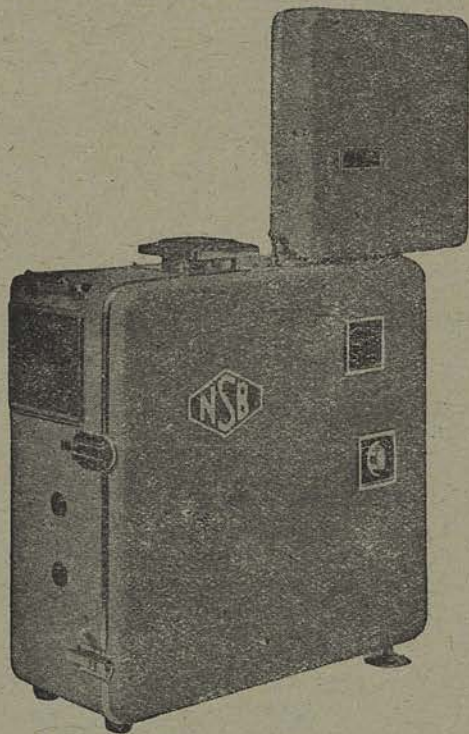
Bruxelles, 57, rue Royale

T41, 17,20,50

Compte-chèque postal 489.16

**PORTATIF 35 m/m STANDARD 35  
NATIONAL SONORE B**

Film standard, parlant 35 mm. — projection de 15 à 30 m. —  
écran de 4 mètres — grande clarté — fixité parfaite — silence  
absolu du fonctionnement mécanique — capacité sonore pour  
1,000 places et système haute fidélité — carters 600 mètres,  
2 caisses en tout. — Prix imbattables.



**N.S.B.**

Tous ce qui  
concerne le  
CINÉMA

**National  
Sonore**

Construction  
Électro-  
mécanique  
FRANCO - BELGE  
36, rue des  
Vétérinaires  
BRUXELLES  
Tél. : 21.37.54



OU **ANCIEN  
MODERNE**

LE BEAU MEUBLE EST SIGNÉ :  
*Jean Eynard*

87.-89, avenue du Midi  
**BRUXELLES**

**LES PROJECTEURS CINÉ  
BOLEX - PAILLARD**

FABRICATION SUISSE DE HAUTE PRECISION

LES BIFILMS ET TRIFILMS  
de l'avis des Spécialistes les plus autorisés,  
sont ceux convenant le mieux au

**CINÉMA ÉDUCATIF**

Agents pour la Belgique et le Grand-Duché

**CINAMEX S. p. r. l.**  
21, av. aux Camélias, MERXEM (Anvers)

EXAMEN SCIENTIFIQUE DE LA VUE  
et **LUNETTES**  
exactement adaptées

Service de l'optométriste D. de ROOS

**OPTIQUE SCIENTIFIQUE**

26, avenue de France — ANVERS  
Conditions spéciales pour congrégations religieuses

*A chacun son chocolat.*

**MARTOUGIN**

*est celui des vrais amateurs.*

N'écoutez pas ce que les concurrents racontent.  
LA MACHINE A COUDRE

**SINGER** sera toujours la meilleure

Reprise en compte de toute vieille machine  
FACILITÉS DE PAIEMENT

La Compagnie **SINGER** assure le travail à 1,000 Placiers,  
Employés et Ouvriers, uniquement BELGES

Plus D'UN MILLION DE machines à coudre **SINGER**  
en activité en Belgique

Nos anciens clients peuvent s'adresser dans tous nos Magasins  
et à tous nos Représentants pour l'obtention d'un BON pour la  
réparation gratuite de leur machine à coudre **SINGER** de famille.

SIÈGE SOCIAL : rue des Fripiers, 31, Bruxelles.

Fournisseurs brevetés de la Cour.

Succursales, dépôts et Agents dans toutes les villes du pays.



## Société Belge de l'Azote

et des Produits Chimiques du Marly

Société Anonyme au capital de 211.050.000 francs

à **RENORY-OUGRÉE** (Belgique)

Usines à Renory-Ougrée et à Neder-over-Heembeek (Marly)

Produits chimiques  
organiques.

Méthanol.  
Méthylène Régie pour dénatura-  
tion.  
Formol.  
Hexaméthylènetétramine phar-  
maceutique et technique.  
Trioxyméthylène.  
—  
Alcool éthylique.  
Acétone B. G. S.  
Ether sulfurique.  
Ether dichloré.  
Dichloréthane.  
Glycol.  
Antigel S. B. A.

Produits chimiques  
minéraux.

Ammoniac anhydre.  
Alcali volatil, commercial et chi-  
miquement pur.  
Acide nitrique toutes concentra-  
tions.  
Nitrates d'ammoniaque et de  
soude pour explosifs.  
Nitrate de potasse.  
Chlorure ammoniac salmiac).  
Anhydride sulfureux.

—  
Engrais azotés.

Ammoniacaux, nitriques, mixtes  
et composés.  
Cyanamide S. B. E.

—  
Matières plastiques.  
Azolone — Urazone.

Résines et vernis synthétiques.  
Poudres à mouler.

—  
Insecticides et fongicides.

—  
Appareils de pulvérisation.

POUR LA COUTURE  
N'EMPLOYEZ QUE

LA SOIE A COUDRE  
CORDONNET POUR BOUTONNIÈRE

” **Au Baton** ”

OU

LES SIMILI-SOIES

” **La Bella** ”

ET

” **Opera** ”

2 fils

CE SONT LES MEILLEURES

POUR REPRISER

**La Nouvelle**

ET

” **Sepco** ”

LAINES MAMY

CE SONT DES PRODUITS S. E. P.

Fabrication belge En vente dans toutes les merceries

## MAZOUT



Le meilleur combustible pour votre

**CHAUFFAGE CENTRAL**

Qualité, Service, Conseils techniques

TOUT EST DE PREMIER ORDRE CHEZ :

**BELGIAN GULF OIL C<sup>Y</sup> S<sup>TE</sup> A<sup>MB</sup>**, 99, avenue de France, Anvers

## PHENIX WORKS

Soc. Anon.

FLEMALLE-HAUTE (Belgique)

TOLES GALVANISÉES ONDULÉES POUR TOITURES  
TOLES GALVANISÉES PLANES, TOLES PLOMBÉES.  
FEUILLARDS GALVANISÉS.  
CHÉNEAUX, GOUTTIÈRES, TUYAUX DE DESOENTE  
ARTICLES DE MÉNAGE GALVANISÉS.  
ARTICLES DE MÉNAGE ÉMAILLÉS.

## S.A. H. & O. DE CRAENE

WAEREGHEM (Belgique)

Céruse par procédé hollandais  
Blanc de Zinc — Minium de plomb  
Litharge — Mine-orange

## Couleurs - Vernis - Emaux

Établissements  
M. DELVIGNE

Bureaux et Magasins : 38 à 42, rue Dewez, NAMUR  
Usine : Saint-Marc (Namur)  
Téléphone: 302    ADR. télégr.: Delvigne 302 Namur

Vernis gras et synthétiques -  
Vernis à l'alcool - Émaux gras  
et synthétiques - Standolie à  
l'huile de lin, à l'huile de Bois de  
Chine - Couleurs broyées et pré-  
parées - Siccatisifs - Gommés  
ester - Copal ester - Antirouille  
Linoléates, Résinates - Émail :  
LUXOR - BLANC AMÉRICAIN  
Hydrofuge

LA CERUSITE blanc spécial, solidité  
de la céruse, spécial pour extérieur, résiste  
à l'air salin.

LUXORINE : Couleurs à l'eau lavables  
Seul fabricant de l'émail « LUXOR »

SOCIÉTÉ ANONYME DES ATELIERS DE CONSTRUCTION  
ET DE GALVANISATION

## SAUBLEINS

20, rue Wattelar, à JUMET    Téléph. Charleroi 509.94

Tôles galvanisées, planes ou ondulées, droites ou cintrées. —  
Toitures en tôles ondulées, droites ou cintrées. — Chéneaux,  
gouttières, tuyaux de descente et tous les accessoires de toitures.  
— Clôtures en tôles ondulées galvanisées. — Garage pour vélos.

Constructions métalliques. — Charpentes en fer.  
Chaudronnerie en fer et en cuivre. réservoirs.

Tuyaux pour charbonnages (canars). Tuyauteries en toles  
galvanisées.

GALVANISATION à façon de petites et grosses pièces.  
GALVANISATION RICHE A CHAUD

SOCIÉTÉ ANONYME de Produits Galvanisés  
et de Constructions Métalliques

Ancienne firme J.-F JOWA, fondée en 1851, LIÈGE

Bâtiments coloniaux en tôle ondulée galvanisée

Spécialité de toitures pour Eglises,  
Missions, Bâtiments d'administration

ENVOI DE L'ALBUM ILLUSTRÉ SUR DEMANDE

Tôles galvanisées planes. — Tôles galvanisées ondulées  
pour toitures, planchers, parois, tabliers de ponts, etc.  
Fers marchands et feuillards galvanisés.  
Réservoirs galvanisés.

REMISE A NEUF DES FAÇADES

par le

SILEXORE L. M. de Paris

Peinture directe inaltérable sur ciment sans brûlage  
Protège les murs contre les intempéries. — Résiste à l'air  
salin. — Application facile et économique.

Distributeur général pour  
la Belgique

LES FILS LEVY FINGER

82-84, rue Edm. Tollenaere  
BRUXELLES

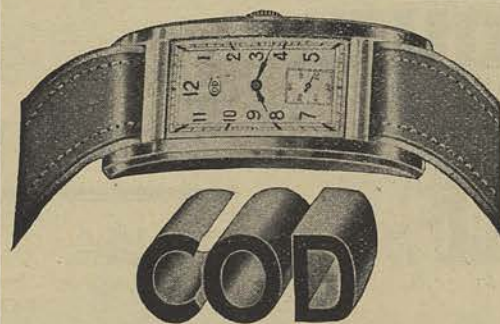
Agent général pour le Hainaut  
S. A.

Etabliss. FIDÈLE MAHIEU

86, aven. de Philippeville  
MAROINELLE

NOMBREUX DÉPOSITAIRES

Demandez-nous le moyen d'obtenir gratuitement  
le Manuel de la Décoration Plastique dans l'Art Moderne.



MONTRES  
en tous genres

Vente exclusive  
en gros

Marques  
COD-REGI

et qualité courante  
Réveils SWIZA

Bracelets pour  
montres - Médailles  
religieuses en or

J. LATRUFFE 162, rue de Laeken  
18, rue des Commerçants  
Téléphone 17.15.02    BRUXELLES

# Flor. DE LAET

## ASSURANCES

TRANSPORT - INCENDIE - VOL  
ACCIDENTS - VIE - PERTE DE  
BÉNÉFICES - AUTO - RESPON-  
SABILITÉ CIVILE - BIJOUX  
— CHASSE - RISQUES DIVERS —

TÉLÉPHONE  
258.09 (2 lignes)

TÉLÉGRAMMES  
FLORDELAET

**BUREAUX**  
LONGUE RUE NEUVE, 21-23  
**ANVERS**

# LES PRODUITS REFRACTAIRES DE GAND **E. J. DE MEYER**

ALLÉE VERTE, 120, à GAND

Téléphone : 11928.

Compte ch. post. : 205030

Usine de Briques et Pierres Réfractaires de toutes formes et dimensions pour toutes les industries, pour tous les usages. Spécialité de Briques Réfractaires à haute teneur d'Alumine.  
*Prix sur demande.*

# Appareils Sanitaires

EN GROS

## **R. Van Marcke**

Place du Casino, 7, Courtrai

Pompes électriques. — Tuyauteries.  
Métaux  
et tous accessoires pour installations sanitaires.  
Multiples références.

La Société Anonyme  
des Ateliers de Construction de JAMBES-NAMUR  
(Anciens Établissements Th. Finet)  
à JAMBES-NAMUR

A MIS AU POINT :

Un abri individuel résistant et économique  
Un abri collectif avec sas à air  
Des dispositifs pour renforcement des  
planchers de caves

*PRIX SANS ENGAGEMENT*

# Fabrication complète de Tissus métalliques

Treillage simple torsion.

Spécialité de Toiles moustiquaires  
vertes, bleues et toutes autres couleurs.

## **FR. DE COSTER**

20-21, quai de l'Industrie, à MONT-SAINT-AMAND (Gand)

Téléphone : 106.95.

# S. A. G. DUMONT & Frères

Usines à Plomb et à Zinc  
— à SCLAIGNEAUX —

SCLAYN (Province de Namur, Belgique).

Adresse télégraphique : Dumfrer Sclaigneaux Belgique. Téléphone : Andenne 14 (quatre lignes)

ZINC OUVRÉ, en feuilles, tuyaux, couvre-joints, pattes, etc.  
ZINC BRUT en lingots — PLOMB LAMINÉ — PLOMB,  
TUYAUX — PLOMB A SCELLER — SOUDURE D'ÉTAIN —  
PLOMB BRUT en saumons — SIPHONS ET COUDES EN  
PLOMB - LAINE ET FIL DE PLOMB - ACIDE SULFURIQUE  
Arsenate de plomb - Sulfate de zinc - Cadmium électrolytique  
Alun de potasse — Sulfate d'alumine

# Clouterie & Tréfilerie des Flandres, s.a.

Gendbrugge-lez-Gand (Belgique)

Fils de fer et acier clair, recuits, galvanisés, étamés, cuivrés,  
pointes de Paris, clous de chaussure, crampons, rivets, boulons,  
articles de boulonnerie à chaud, à froid; fil barbelé, treillis,  
torons, grillages, feuillard, tous articles en fil de fer, toiles  
pour moustiquaires.  
Treillarmé, treillis soudé pour béton armé et pour routes.

Adresse télégraphique : Clouterie Gendbrugge.

Téléphone : 174.40 (5 lignes).

Compte chèque postal : 9841.

Registre Com. Gand : 283.

## Carrières et Fours à Chaux de la Dendre à MAFFLES lez-ATH

PIERRES BLEUES . PETIT GRANIT . POUR BATIMENTS,  
MONUMENTS  
TRAVAUX D'ART. — SPÉCIALITÉ DE BLOCS FONCÉS  
POUR MARBRERIE.  
PIERRES BRUTES ET SCIÉES — BORDURES. — PAVÉS.  
CHAUX GRASSE POUR PLAFONNER, MAÇONNER,  
ET POUR L'AGRICULTURE

## Métallisation des Flandres

S. P. R. L.

57-59, Vieux Chemin de Bruxelles - Gentbrugge

Toutes métallisations par projection  
(zinc-aluminium-cuivre-plomb, etc.)

Faites métalliser au zinc toutes les menuiseries  
métalliques exposées à l'humidité.

DEVIS ET ÉTUDES SUR DEMANDE.

## Hermétisation métallique et SYSTÈME BREVETÉ Calfeutrage

Suppression radicale de tous courants d'air passant en dessous et par les jointures des portes et fenêtres.

Nos joints en bronze sont d'une efficacité **ABSOLUE** et **GARANTIE** parce qu'

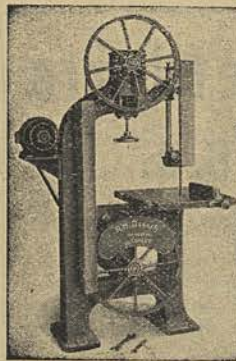
**ILS S'ENCASTRENT DANS LE BOIS**

Suppression des poussières et infiltrations d'eau empêchent déperditions de chaleur et font réaliser économie de combustible de 25 à 30 %.

Procédé **INVISIBLE**, **DURABLE** et **HYGIÉNIQUE**.

Prix forfaitaire pour Namur et environs, 8 fr. le m. courant placé.  
Guillotines, 10 fr.

**L'HERMÉTISATION**, 36, rue Julien Colson  
Salzinnes (NAMUR) Compte Chèque Postal : 126.886



ANCIENNES USINES

## Alphonse DECOCK

Succ. : RENÉ ET MARIE DECOCK  
La Hestre-lez-Mariemont  
Téléphone : 1478 La Louvière

## MACHINES A BOIS

Scies à ruban — dresseuses — mises  
d'épaisseur — toupies mortaiseuses  
— affûteuses combinées universelles

AGENTS EXPORTATEURS  
SONT DEMANDÉS

Tél. LIÈGE 605,59 Reg. du Com. Liège 916 Ch. P. 109.814

## Bieuvlet, Redoté & Cie

SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF

Tuyauteries en acier étiré et en tôle soudée

- pour tous usages et toutes pressions -

Réservoirs soudés -:- Serpentina

- Exécution de tuyauteries suivant plans -

Soudure oxyacétylénique et soudure électrique

Travaux pour Mines, Sucrieries, Briqueteries et Carrières

Brûleurs automatiques au charbon BUREAUX & ATELIERS :  
pour chauffage central 340, rue Branche, Ans

## MACHINES A COUDRE

AN  
ANKER  
ER

Prix avantageux

Meilleure qualité

Nombreuses références de couvents, pensionnats et communautés religieuses. — Prix spéciaux. — Leçons gratuites de couture et de broderie

**J. VERHAEGHE** 88, rue Saint-Georges  
Tél. 136.63 GAND

## Chauffage-Ventilation

Établissements

## HENIN & VERLINDE

Société Anonyme

Successeurs de HENIN, SNOECK & Cie

Maison fondée en 1873

Rue des Alliés, 235-237, Forest-Bruxelles

## CÉRAMIQUES de la lys



Marque lez Courtrai

Carreaux céramiques de pavements en grès cérame fin

Société Anonyme Naamlooze Vennootschap

Belgique Téléphone Courtrai 829. Belgique

Compte chèque postal : 223.012. — Reg. du Com. : Courtrai 483

ENTREPRISES GÉNÉRALES DE PLAFONNAGE  
CIMENTAGE — BADIGEONNAGE  
RÉPARATIONS — TRANSFORMATIONS

M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> J.-F. HELLINCKX & FILS

BUREAUX ET ATELIERS :  
17-19, rue de la Croix-de-Pierre  
BRUXELLES

Téléphone : 37.07.70

LES ÉTABLISSEMENTS

**Aug. DERMINE**

Société Anonyme.

NAMUR, 21, Boulevard de Merckem  
BRUXELLES, 13, rue Albert de Latour

**Bols du Nord & d'Amérique**

Entrepôt et Magasin à Anvers.

Téléphones : Namur 483 — Bruxelles : 15.14.58.  
Compte chèques postaux : 279.852 — Reg. Com. : Namur, n° 88.

Établissements **P. COLLEYE, s. a.**

GRANDE DÉCORATION  
SCULPTURE-STAFF  
AMEUBLEMENT  
TRANSFORMATIONS

18, RUE DES DRAPERS  
BRUXELLES

Tél. 11.89.75

Pierres blanches  
Marbres - Granits  
Pierres reconstituées

A<sup>NC.</sup> E<sup>TS</sup> SOILLE F<sup>RES</sup> S. A.

Avenue du Port, 106, Bruxelles

SOCIÉTÉ ANONYME

des

Carrières de GRÈS de LA FALIZE  
& EXTENSIONS

Place de Bronckart, 25, LIÈGE

Siège social : SOUGNÉ-REMOUCHAMPS

Gares d'expédition : AYWAILLE — REMOUCHAMPS  
COMBLAIN-AU-PONT

Accessibles aux camions.

Pavés de toutes dimensions de 1<sup>er</sup> choix.

Macadam 4/8 et 2/4 — Plaquettes 10/60] — Gravier 5/20, 8/13,  
3/8 et poussier.

Moellons pour fondations — Moellonnets pour enrochements.

**Spécialité de parements de construction  
de toutes teintes**

La plus forte production des carrières de grès belges.

Adressez la correspondance à

**M. PAUL MASSON, Directeur Général**  
25, place de Bronckart, à LIÈGE

Tél. 255.31 et 262.86. C. C. P. 217.450. R. C. Liège n° 798.

GROUPEMENT

POUR LA

**Vente des Sous-Produits  
en Grès et en Petit Granit**

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE

Carrières dans la vallée de l'Ourthe, dans la vallée du  
Hoyoux et dans la vallée du Bocq.

Le seul groupement de carrières de grès possédant  
la plus grande variété de teintes.

**Spécialité de moellons et parements  
POUR CONSTRUCTIONS ET SOUBASSEMENTS.**

**TOUS CONCASSÉS POUR BÉTON**

RÉFÉRENCES: Église Ste-Julienne, à Verviers; Église St-Pholien,  
Liège; Église St-Christophe, à Liège; Nouvelle école des Filles  
de la Croix, à Gointe; Église de Robermont, etc., etc. Fournis-  
seur à l'Exposition de Paris; pour les travaux du canal Albert.

Documentation et photographes seront fournies sur simple demande

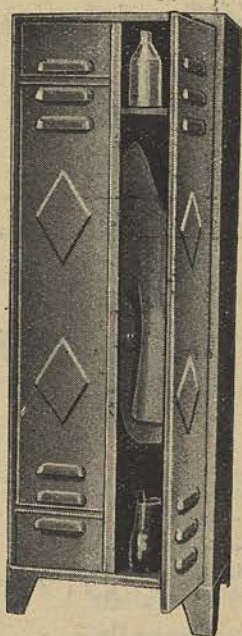
**8, rue de la Paix, LIÈGE**

Téléphones :

Direction 148.77

Comptabilité et Expéditions 148.76

# Tôlerie Mécanique du Centre



28, r. Edouard Anseele  
**LA LOUVIÈRE**  
Téléphone : La Louvière 539

Tuyaux à ailettes en acier pour chauffage à eau chaude, par vapeur à basse pression, par vapeur à haute pression. — Grande facilité de montage. — Adhérence parfaite des ailettes au tube.  
Prix et catalogue spécial sur demande.

**AUTRES SPÉCIALITÉS**  
Armoires-vestiaires, casiers et rayons brevetés, meubles métalliques, garages à vélos, etc.

**TUYAUX EN ACIER**

**EMBOUITISSAGE**  
Tous travaux en tôle jusque 4 mm. d'épaisseur, en cornières, tés, plats, jusque 60 mm.

Consultez-nous pour toutes vos installations de :

## Meubles en acier

Fabrication belge. — Vingt années d'expérience.



Rayons démontables et extensibles. Bureaux ministre. Tables dactylo. Armoires à documents. Classeurs. Fichiers. Bacs à papier. Trieurs de courrier. Armoires-vestiaires et à outils, etc.



Demandez catalogue n° 10.

**Richacier**

Etablissements R. RICHARD

Téléphone : 48.78.28.

Bureaux et Ateliers : 11, rue Godecharle, BRUXELLES (Q. L.)

## ANALYSES DES DENRÉES ALIMENTAIRES

### Georges Larochaymond

Ingénieur-Chimiste

Ex-chimiste du Comité de Ravitaillement Belge de Tournai  
Ex-chimiste expert du Tribunal de Commerce de Tournai  
Ex-chimiste expert du Tribunal de Commerce d'Anvers

42, rue Théodore Roosevelt, Bruxelles-Cinquantenaire  
Téléphone : 33.60.61

Savonnerie Brevetée Émile Dufrasne

## " LE BRILLANT "

SAVON MOU DE TOUT PREMIER ORDRE

Exclusivement fabriqué avec des huiles végétales pures  
Spécialement étudié pour la lessive et les nettoyages  
des instituts, pensionnats, etc.

Un désinfectant par excellence  
et essentiellement naturel

Tél. 856 Mons - SAVONNERIE EM. DUFRASNE, à Mons  
42, rue de Bertaimont



Le  
**Yachting**  
61, rue du Pige  
Marchienne-  
au-Pont

Tél.  
147.44 Charl.

Construction  
d'embarcations de course et de plaisance. - Kayak - Canoë -  
Voiliers olympiques - Runabout - Cruiser

**FABRIQUE DE SKY**

# LA CROIX BLANCHE

ANTIDOULEUR  
UNE SYNERGIE ANALGESIQUE - FEBRIFUGE - TONIQUE

**MAUX DE TÊTE ET DE DENTS - NEURALGIES - DOULEURS PERI-  
ODIQUES - SURMENAGE - GRIPPE - DOULEURS RHUMATISMALES**

L'efficacité toute spéciale de l'anti-  
douleur "LA CROIX BLANCHE",  
trouve sa source dans la "synergie  
des composants", c'est-à-dire  
l'exaltation des propriétés parti-  
culières de chacun des ingrédients  
par leur association mutuelle.  
Grâce à elle chacun d'eux ap-  
porte à l'ensemble son effica-  
cité propre et pleine tout en n'y  
figurant qu'en dose très réduite  
d'où toxicité nulle, tolérance par-  
faite, absence de toute réaction  
secondaire désagréable. Les calmants exercent souvent un effet dépressif sur le système nerveux et circulatoire, et provoquent de la fatigue ou de la som-

nolence. Cela n'est pas le cas  
pour l'antidouleur "LA CROIX  
BLANCHE", qui compte aussi parmi  
ses ingrédients un élément  
tonifiant, dont la présence a pour  
effet d'annihiler l'influence dépri-  
mante des éléments calmants de  
l'ensemble.

L'antidouleur "LA CROIX BLAN-  
CHE", a maintenant plus de 35  
ans d'existence. Grâce à ses  
qualités réelles il a su conquérir  
la confiance des malades et  
s'imposer dans la majeure  
partie du monde civili-  
sés. Quiconque en a fait  
l'essai, continue à en faire  
sont calmant favori.



LES COMPRIMÉS

EN TUBE ALUMINIUM  
24 COMPRIMÉS 5 Pcs.



LES POUDRES

EN BOITE DE 6 POUCHES 6 Pcs.  
7 24 15  
2 48 25



LES CACHETS

EN TUBE ALUMINIUM  
12 CACHETS 5 Pcs.

C'EST UN PRODUIT BELGE  
LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES TUIPPENS ST NICOLAS-WAES  
DANS TOUTES PHARMACIES



# FATA Meubles en acier

fabriqués par

## S. A. FAVETA

La Louvière-Bouvy — Tél. L. L. 76



**Usine spécialement outillée pour :**

la fabrication de bureaux, classeurs, rayonnages et armoires-vestiaires ainsi que tous autres meubles standard et hors série.

*Nombreuses références  
des principales firmes et administrations du pays.*

**FINI IMPECCABLE**

**SOLIDITÉ A TOUTE ÉPREUVE**

Etude et devis gratuits de toute installation.

# Ch. Le Jeune Limited

SOCIÉTÉ ANONYME

■  
**TOUTES ASSURANCES**  
■

Téléphone :  
319.70 (4 lignes)

Télégrammes :  
Charlejeune

BUREAUX :  
17, rue d'Arenberg  
ANVERS



Un baptême chic est toujours signé **NEUHAUS**

*Présentation et qualité incomparables*

23-25-27, Galerie de la Reine, Bruxelles - Téléphone 12.63.59

Fabrication de tous types  
d'agglomérés de liège, pour  
isolation de tous genres

●  
**la quercine**

s. a.

188, chaussée de Vilvorde  
BRUXELLES (N. o. H.)  
Téléphones : 26.28.70 et 26.59.70

**ISOLATION DE :**

*Caves de brasserie - Salles de conservation des  
fruits - Entrepôts frigorifiques - Tuyauteries d'eau  
froide, d'eau chaude, de chauffage central. —  
Isolation thermique et acoustique  
Tapis de bain - Descentes de lit en liège Suberlino*

# LA ROYALE BELGE

**SOCIÉTÉ ANONYME**  
d'assurances sur la Vie  
et contre les Accidents  
*Fondée en 1853*

FONDS DE GARANTIE :  
plus de  
**900.000.000 de francs**

SIÈGE SOCIAL EN SA PROPRIÉTÉ

74, rue Royale, et 68, rue des Colonies

Adresse télégraphique  
**Royabelass**

**BRUXELLES**

Téléphones 1  
12.30.30 (6 lignes)

**VIE — ACCIDENTS — VOL — PRÊTS HYPOTHECAIRES — RENTES VIAGERES**

Assurez-vous aux conditions les plus avantageuses

sur la vie et contre tous les accidents



Fournisseur de la Cour

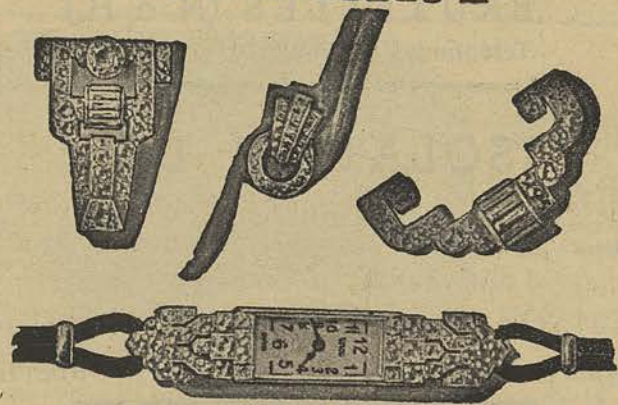
**SIMONET-DEANSCUTTER**

EXPERT.  
FABRICANT.

JOAILLIER ET ORFEVRE.

72 rue Coudenberg

— BRUXELLES —



Le montre DUOPLAN.

**ÉDITIONS**

TOURNAI



**CASTERMAN**

PARIS

## Bibliothèques?

Volume broché de 192 pages

— 9 francs —

Pour les catholiques qui savent combien l'ensemble de la production littéraire est loin de répondre aux exigences de leur Foi, se pose perpétuellement la question : *Comment lutter?* Et ils éprouvent le besoin de coordonner leurs efforts, de mettre en commun les meilleures méthodes d'apostolat intellectuel.

C'est ainsi que l'auteur de cette brochure a été sollicité de faire connaître les résultats de longues années d'études, d'essais et d'expériences, en matière de bibliothèques.

Envoi gratuit du catalogue sur demande

EN VENTE DANS LES BONNES LIBRAIRIES

# La revue catholique des idées et des faits

## SOMMAIRE

**La première Encyclique de Pie XII**  
**Les devoirs internationaux de la Belgique en 1914**  
**et en 1939**  
 « Convaincu que mon pays défend la civilisation... »  
**Germanisme et hispanisme**  
**En quelques lignes...**  
**Des Chevaliers teutoniques au national-socialisme**  
**L'économie de guerre de l'Allemagne**  
**L'importance de l'Union Sud-Africaine pour l'économie**  
**belge en temps de guerre**  
**La Suisse n'est pas bilingue**

**Mgr Louis PICARD**

**Vicomte Charles TERLINDEN**

**TESTIS**

**Henri MASSIS**

\* \* \*

**C. MEUWLY**

\* \* \*

**Philippe van ISACKER**

**Alfred LOMBARD**

# La première Encyclique de Pie XII

Sont généralement taxés de prétention ceux qui soulignent tous les malheurs par l'affirmation suffisante et presque satisfaite : « Je l'avais bien dit, on n'avait qu'à écouter mes avertissements. »

Mais qui fera ce reproche à Pie XII? Devant la guerre déchaînée, avec une tristesse infinie, il est bien obligé de constater que les événements ne donnent que trop raison aux enseignements et aux avertissements de l'Eglise. Il ose même dire que cette confirmation par les faits est plus éloquente et plus probante que toute démonstration théorique. Il remarque avec un sentiment de consolation dans sa peine immense que beaucoup d'esprits indifférents jusqu'ici à l'action de l'Eglise et à sa doctrine commencent à se tourner vers elle, frappés par la coïncidence saisissante de son enseignement avec celui de la dure expérience que vivent les peuples contemporains.

L'Eglise a proclamé, en effet, avec une insistance qui a parfois lassé même ceux qui font profession de fidélité et de discipline envers son magistère divinement autorisé, que le monde s'écartait de plus en plus des conditions morales de la civilisation, du progrès et de la paix.

Les peuples et leurs gouvernements se sont émancipés officiellement, et avec une ostentation offensante pour le divin Législateur, de toute autorité supérieure, des principes absolus du droit et de la morale. Car le seul fondement absolu et absolument inébranlable du droit et de la morale, c'est Dieu. Lorsque la vie publique fait abstraction de Dieu, elle vide la loi morale de sa substance, elle la dépouille de son autorité. Cet athéisme pratique est venu de l'indifférence et de l'hostilité envers le Christ et envers l'Eglise.

Sans morale indiscutable et sans droit imprescriptible, com-

ment l'autorité civile n'aurait-elle pas, d'un côté, perdu son meilleur prestige et, d'autre part, ses directives certaines? La voici livrée à l'arbitraire de ceux qui l'exercent, à l'emprise d'intérêts immédiats et secondaires. Voici l'étatisme niveleur, l'étatisme qui étouffe l'initiative privée, au grand dam de la société, qui étouffe même la famille, plus primordialement nécessaire que la société civile. Voici violés brutalement les droits les plus sacrés de la conscience et de la personne humaine.

La loi de charité, notamment, la loi de fraternité universelle, qui est le grand précepte du Christ, le signe auquel on reconnaît ses disciples et les sociétés qui sont sous son influence bienfaisante, cette loi n'a plus gouverné la vie des individus, des familles, des nations. Encore une fois, comment s'étonner, dans de telles conditions, que les situations se tendent, qu'éclatent les conflits et que ce soit la guerre?

Car les relations internationales relèvent, elles aussi, de lois morales et de principes juridiques. Une fois ces règles méconnues, c'est nécessairement le règne de la force et de l'intérêt, ce sont les antagonismes irréductibles, c'est le nationalisme de plus en plus virulent, c'est la violation de la parole donnée et de l'honnêteté la plus élémentaire, c'est, à la première occasion que l'on croit favorable, les menaces, les ultimatums, la guerre.

Telles sont les causes les plus profondes, les causes morales du malheur où l'Europe et le monde sont à nouveau plongés.

\* \* \*

Pie XII y insiste. Il veut prévenir de nouvelles illusions.

Souvenez-vous de la guerre 1914-1918. Ce devait être la dernière. La victoire de la juste cause des Alliés allait remettre tout



en place pour une longue période de paix, de progrès et de civilisation.

Hélas! les soldats de la dernière guerre ne sont pas rares qui ont repris les armes pour participer à celle-ci. Ils ne sont pas rares non plus les pères de famille qui sont mobilisés en même temps que les aînés de leurs fils.

La nouvelle victoire, même si elle favorise la cause que nous estimons celle du droit, n'aura pas plus d'efficacité, par elle seule, que celle de 1918. Sans les bases morales de la paix et de la collaboration des peuples, la paix et la civilisation resteront précaires et chancelantes. La lutte finale et la dernière guerre seront toujours à recommencer.

Nous aimons à citer ici les paroles pontificales. On voudrait à l'avance qu'en soient pénétrés ceux qui, à l'issue de la guerre, dicteront ou négocieront les conditions de paix.

Mais laissons le passé et tournons les yeux vers cet avenir, qui, selon les promesses des puissants de ce monde, au lendemain des luttes sanglantes d'aujourd'hui, consistera en un nouvel ordre fondé sur la justice et sur la prospérité. Cet avenir sera-t-il vraiment différent, sera-t-il surtout meilleur? Les traités de paix, le nouvel ordre international à la fin de cette guerre seront-ils animés de justice et d'équité envers tous, de cet esprit qui délivre et pacifie, ou seront-ils une lamentable répétition des erreurs anciennes et récentes? Attendre un changement décisif exclusivement du choc des armes et de son issue finale est vain, et l'expérience le démontre. L'heure de la victoire est une heure de triomphe extérieur pour le camp qui réussit à la remporter; mais c'est en même temps l'heure de la tentation, où l'ange de la justice lutte avec le démon de la violence; le cœur du vainqueur s'endurcit trop facilement; la modération et une prévoyante sagesse lui semblent faiblesse; le bouillonnement des passions populaires, attisé par les souffrances et les sacrifices supportés, voile souvent la vue aux dirigeants eux-mêmes et les rend inattentifs aux conseils de l'humanité et de l'équité, dont la voix est couverte ou éteinte par l'inhumain *Vae victis*. Les résolutions et les décisions prises dans de telles conditions risqueraient de n'être que l'injustice sous le manteau de la justice.

Non, Vénérables Frères, le salut pour les nations ne vient pas des moyens extérieurs, de l'épée, qui peut imposer des conditions de paix, mais ne crée pas la paix. Les énergies qui doivent renouveler la face de la terre doivent venir du dedans, de l'esprit. Le nouvel ordre du monde, de la vie nationale et internationale, une fois apaisées les amertumes et les cruelles luttes actuelles, ne devra plus reposer sur le sable mouvant de règles changeantes et éphémères, laissées aux décisions de l'égoïsme collectif ou individuel. Ces règles devront s'appuyer sur l'inébranlable fondement, sur le rocher infrangible du droit naturel et de la révélation divine. C'est là que le législateur humain doit puiser cet esprit d'équilibre, ce sens aigu de responsabilité morale sans lequel il est facile de méconnaître les limites entre l'usage légitime et l'abus du pouvoir. Alors seulement ses décisions auront une consistance interne, une noble dignité et une sanction religieuse, et ne seront plus à la merci de l'égoïsme et de la passion. Car s'il est vrai que les maux dont souffre l'humanité d'aujourd'hui proviennent en partie du déséquilibre économique et de la lutte des intérêts pour une plus équitable distribution des biens que Dieu a accordés à l'homme comme moyens de subsistance et de progrès, il n'en est pas moins vrai que leur racine est plus profonde et d'ordre interne : elle atteint, en effet, les croyances religieuses et les convictions morales, qui se sont perverties au fur et à mesure que les peuples se détachaient de l'unité de doctrine et de foi, de coutumes et de mœurs, que faisait prévaloir jadis l'action infatigable et bienfaisante de l'Eglise. La rééducation de l'humanité, si elle veut avoir quelque effet, doit être avant tout spirituelle et religieuse : elle doit, par conséquent, partir du Christ comme de son fondement indispensable, être réalisée par la justice et couronnée par la charité.

\* \* \*

Idéalisme, penserait-on facilement, que ces considérations morales théoriquement vraies, mais si loin, hélas! des réalités politiques et internationales dont le monde actuel nous offre le spectacle.

Le Souverain Pontife en convient douloureusement, que nous sommes loin de compte. Et c'est justement le tragique de la situation. Sans un redressement essentiel, il n'y a pas d'espoir d'en sortir, et les prochaines périodes seront un enchaînement de guerres et de catastrophes qui auront vite dissipé ce qui reste des trésors et des ressources de la civilisation chrétienne.

Pour vous rendre compte du réalisme qui accompagne le haut et magnifique idéalisme de l'Encyclique *Summi Pontificatus*, lisez avec attention des passages comme les deux suivants, qui nous paraissent très significatifs à cet égard.

Celui, premièrement, où le Pape note qu'aux âges de foi chrétienne plus répandue, aux âges de politique chrétienne, aux âges qui connurent une société des nations appelée chrétienté, à ces âges ne manquaient pas les conflits, les abus de pouvoir, les guerres désastreuses. Mais il y avait cependant entre ces époques et la nôtre une différence essentielle : la loi morale, alors, n'était pas contestée, même par ceux qui la violaient le plus outrageusement. Elle servait de lumière pour le règlement pacificateur. Tandis qu'aujourd'hui cet accord sur les principes n'existe plus. Nous sommes en présence d'une crise plus profonde et plus irrémédiable.

L'autre passage que nous voulons souligner ici est la condamnation du recours à la violence pour modifier une situation que l'on avait solennellement ratifiée. Sans doute, note le Saint-Père, l'évolution des choses a pu rendre une révision nécessaire. Et les intéressés sont alors obligés en justice à procéder aux échanges de vues et aux négociations nécessaires pour préparer cette révision. Mais trancher unilatéralement le problème par un coup de force est inadmissible. C'est détruire la confiance mutuelle indispensable à la paix et à la collaboration des nations.

\* \* \*

Certains pourront s'étonner qu'une Encyclique, une première Encyclique, une Encyclique-programme puisse être entièrement consacrée à un problème essentiellement profane et politique, le problème de la guerre actuelle et des possibilités de restaurer la paix en Europe et dans le monde.

D'abord, le Pape lui-même fait remarquer qu'il réserve pour des jours meilleurs et en tout cas plus favorables l'exposé complet de la situation du monde étudiée à la lumière des principes et de la doctrine catholiques.

Ensuite, si le problème étudié est en lui-même politique, ce n'est pas d'un point de vue politique ni dans un but politique que le Chef de l'Eglise le traite d'autorité, mais d'un point de vue moral et religieux. Ce qu'il rappelle, ce sont les règles morales de la vie nationale et internationale, car il y a des règles morales de toute activité humaine, individuelle ou collective. Ce qui le préoccupe, c'est la destinée et la vie surnaturelles des hommes, favorisées ou entravées par les conditions temporelles. Et puis, il n'est pas possible à la charité chrétienne et encore moins à une paternité universelle comme celle du Souverain Pontife de regarder avec indifférence les malheurs inouïs qui viennent de fondre sur des millions d'hommes, sur tant de foyers, sur des nations entières.

L'Encyclique que nous analysons est essentiellement apostolique. Sa conclusion positive est une revendication de liberté pour l'Eglise et pour sa mission essentiellement religieuse, un appel frémissant au zèle des prêtres et à celui des laïcs. Tous les baptisés portent une part de responsabilité des redressements

nécessaires. L'Action catholique est exaltée par Pie XII avec la même ferveur que Pie XI.

C'est avec un intime réconfort, Vénérables Frères, c'est avec une joie céleste, pour laquelle chaque jour Nous adressons à Dieu un humble et profond remerciement, que Nous remarquons dans toutes les parties du monde catholique les signes évidents d'un esprit qui affronte courageusement les tâches gigantesques du temps présent et qui, avec générosité et décision, s'emploie à unir dans une féconde harmonie avec le premier et essentiel devoir de la sanctification personnelle l'activité apostolique pour l'accroissement du règne de Dieu. Du mouvement des Congrès eucharistiques, développé avec une aimante sollicitude par Nos prédécesseurs, et de la collaboration des laïques, formés dans les rangs de l'Action catholique à la profonde conscience de leur noble mission, découlent des sources de grâces et des réserves de forces qui, dans les temps actuels, où les menaces s'accroissent, où plus grands sont les besoins, où fait rage la lutte entre christianisme et antichristianisme, pourraient difficilement être estimées à leur juste valeur.

Quand on est obligé de constater avec tristesse la disproportion entre le nombre des prêtres et les tâches qui les attendent, quand Nous voyons se vérifier encore aujourd'hui la parole du Sauveur : *la moisson est grande, mais les ouvriers sont en petit nombre* (Matth., IX, 37; Luc, X, 2), la collaboration des laïques à l'apostolat hiérarchique, nombreuse, animée d'un zèle ardent et d'un généreux dévouement, apparaît un précieux auxiliaire pour l'œuvre des prêtres et révèle des possibilités de développement qui légitiment les plus belles espérances.

La prière de l'Eglise au Maître de la moisson pour qu'il envoie des ouvriers à sa vigne (Matth., IX, 38; Luc, X, 2) a été exaucée d'une manière conforme aux nécessités de l'heure présente, et qui supplée et complète très heureusement les énergies, souvent empêchées et insuffisantes, de l'apostolat sacerdotal. Une fervente phalange d'hommes et de femmes, de jeunes gens et de jeunes filles, obéissant à la voix du Pasteur suprême, aux directives de leurs évêques, se consacrent de toute l'ardeur de leur âme aux œuvres de l'apostolat, afin de ramener au Christ les masses populaires qui s'étaient détachées de Lui. Que vers eux aille en ce moment, si important pour l'Eglise et pour l'humanité, Notre salut paternel, Notre remerciement ému, l'expression de Notre confiante espérance. Ils ont vraiment, eux, placé leur vie et leur action sous l'étendard du Christ-Roi et ils peuvent répéter avec le psalmiste : *Dico ego opera mea Regi* (Ps., XLIV, 1). L'*adveniat regnum tuum* n'est pas seulement le vœu ardent de leurs prières, mais aussi la ligne directrice de leur activité. Dans toutes les classes, dans toutes les catégories, dans tous les groupes, cette collaboration du laïcat avec le sacerdoce manifeste de précieuses énergies auxquelles est confiée une mission que des cœurs nobles et fidèles ne pourraient désirer plus haute et plus consolante.

\* \* \*

Il nous reste à mettre en lumière, nous serions tenté de dire la valeur littéraire de l'Encyclique *Summi Pontificatus*, mais ce terme littéraire rend un son d'art et presque d'artifice qui ne sied guère en l'occurrence. Nous voulons parler de la magnificence et du bonheur de l'expression, mais cette beauté, ici, jaillit des profondeurs même de la pensée, de la flamme intérieure, de l'émotion. Elle fait corps avec la doctrine enseignée et avec le cri de l'âme.

Cueillons au hasard quelques exemples.

Pour signifier l'obnubilation des consciences résultant de l'abandon de l'Eglise et, par conséquent du Christ, puis de Dieu, Pie XII s'exprime dans les termes suivants :

Le saint Evangile raconte que, quand Jésus fut crucifié, *les ténèbres se firent sur toute la terre* (Matt., XXVII, 45) : effrayant symbole de ce qui est arrivé et arrive encore dans

les esprits, partout où l'incrédulité aveugle et orgueilleuse d'elle-même a de fait exclu le Christ de la vie moderne, spécialement de la vie publique, et avec la foi au Christ a ébranlé aussi la foi en Dieu. Les valeurs morales selon lesquelles, en d'autres temps, on jugeait les actions privées et publiques sont tombées, par voie de conséquence, comme en désuétude; et la laïcisation si vantée de la société, qui a fait des progrès toujours plus rapides, soustrayant l'homme, la famille et l'Etat à l'influence bienfaisante et régénératrice de l'idée de Dieu et de l'enseignement de l'Eglise, a fait réapparaître, même dans des régions où brillèrent pendant tant de siècles les splendeurs de la civilisation chrétienne, les signes toujours plus clairs, toujours plus distincts, toujours plus angoissants d'un paganisme corrompu et corrupteur : *les ténèbres se firent tandis qu'ils crucifiaient Jésus* (Brév. Rom., Parascév., respons. IV).

Son invitation aux incroyants et aux hésitants est on ne peut plus cordiale. Et cette cordialité est émouvante lorsqu'on pense qu'elle doit s'accorder avec l'intransigeance doctrinale la plus irréductible qui soit en ce monde.

Dieu sait avec quel amour compatissant, avec quelle sainte joie Notre cœur se tourne vers ceux qui, à la suite de douloureuses expériences comme celles-ci, sentiraient naître en eux le pressant et salutaire désir de la vérité, de la justice et de la paix du Christ. Mais même envers ceux pour qui n'a pas encore sonné l'heure de l'illumination suprême, Notre cœur ne connaît qu'amour et Nos lèvres n'ont que des prières au Père des lumières, afin qu'il fasse resplendir dans leurs cœurs indifférents ou ennemis du Christ un rayon de cette lumière qui un jour transforma Saül en Paul, de cette lumière qui a montré sa force mystérieuse précisément dans les temps les plus difficiles pour l'Eglise.

Ces incroyants et ces hésitants, il les remercie — avec quelle délicatesse! — de la part qu'ils ont prise aux hommages qui saluèrent son élévation au trône pontifical.

Nous ne voulons pas non plus passer sous silence quel écho de reconnaissance émue ont suscité dans Notre cœur les vœux de ceux qui, bien que n'appartenant pas au corps visible de l'Eglise catholique, n'ont pas oublié, dans la noblesse et la sincérité de leurs sentiments, tout ce qui, ou dans l'amour envers la personne du Christ, ou dans la croyance en Dieu, les unit à Nous. Qu'à tous aille l'expression de Notre gratitude. Nous les confions tous et chacun à la protection et à la conduite du Seigneur, en donnant l'assurance solennelle qu'une seule pensée domine Notre esprit : imiter l'exemple du Bon Pasteur pour conduire tous les hommes au vrai bonheur : *afin qu'ils aient la vie et qu'ils l'aient en abondance* (Io., X, 10).

Et pour citer un dernier et magnifique exemple, avec quelle élégante perfection s'harmonisent dans le passage suivant sa sollicitude universelle pour toutes les églises et sa prédilection patriotique pour Rome et pour l'Italie.

De ces accords (du Latran) a pris naissance, comme l'aurore d'une tranquille et fraternelle union des âmes devant les saints autels et dans les relations de la vie civile, la *pax Christi Italiae reddita*, la paix du Christ rendue à l'Italie. Nous supplions le Seigneur de permettre que l'atmosphère sereine de cette paix imprègne, avive, dilate et affermisse, puissamment et profondément, l'âme du peuple italien, qui Nous est si proche, au milieu duquel Nous respirons le même souffle de vie. A Nos prières se joignent Nos souhaits pour que ce peuple, si cher à Nos prédécesseurs et à Nous-même, fidèle à ses glorieuses traditions catholiques, sente chaque jour davantage, grâce à la haute protection du Ciel, la vérité des paroles du psalmiste : « *Beatus populus, cuius Dominus Deus eius* (Ps., XCLIII, 15). Bienheureux le peuple qui a le Seigneur pour son Dieu! »

armée capable, par l'application du principe du rapport des forces, d'enlever tout avantage au belligérant qui violerait son territoire et même, dans le cas où pareil attentat aurait été perpétré, de pouvoir résister suffisamment longtemps à l'agresseur pour pouvoir faire appel aux puissances garantes et pour faire gagner à celles-ci le temps nécessaire pour achever leur mobilisation.

En diverses circonstances, les puissances ne se firent pas scrupule de peser sur le gouvernement belge pour lui rappeler les obligations qu'elles estimaient résulter de cette neutralité imposée et armée.

Lorsqu'en 1835, pour faire face à un retour offensif toujours possible de la part de la Hollande, le ministère de la Guerre songea à concentrer la défense du pays entre l'Escaut et le Démer et à faire fortifier Diest et Aerschot, le gouvernement britannique nous rappela que « le système créé par l'Europe ne nous permettait pas de nous préoccuper uniquement de nos démêlés avec nos voisins du Nord » et que nous ne pouvions pas négliger le « système de garantie » dont nous étions chargés.

Cinq années plus tard, lorsque, en 1840, la crise d'Orient faillit engendrer une guerre européenne, le chef du gouvernement français fit avertir le roi des Belges que si la Belgique ne se mettait pas en état de défendre sérieusement sa neutralité, la France se verrait obligée, à son grand regret, de faire occuper notre territoire dès le début des hostilités.

Nous avons rappelé, dans cette *Revue* même, le rôle de la Belgique lors de la guerre franco-allemande de 1870 (1). A la veille d'entrer en conflit, la France et l'Allemagne déclarèrent nettement que les mesures militaires prises par la Belgique, afin de pouvoir au besoin opposer une barrière solide à ceux qui voudraient violer notre territoire, soit par le Sud, soit par l'Ouest, étaient la condition essentielle du respect de notre neutralité. C'est ce qui permit à un ministre belge de déclarer dans la séance de la Chambre des représentants, le 17 mai 1873, que, lors de la guerre franco-allemande : « la neutralité de la Belgique a été respectée en quelque sorte *conditionnellement*. La France nous disait : « J'ai l'intention de respecter la neutralité de la Belgique, » *si vous êtes en état de la faire respecter*. » Nous avons répondu : « Nous sommes parfaitement à même de le faire » — et nous l'avons fait. »

\* \* \*

L'attitude de la Belgique en 1914 lui était donc dictée par son statut de neutralité armée et par les obligations internationales qui en découlaient, d'autant plus que son rôle avait acquis une importance plus grande encore depuis qu'à l'équilibre de puissance à puissance s'était substitué, par la formation de la Triple-Entente vis-à-vis de la Triple-Alliance, un équilibre entre groupements de puissances.

Aussi, dès que fut parvenue à Bruxelles la nouvelle de la déclaration de guerre de l'Autriche à la Serbie, le gouvernement belge prit les mesures de précaution nécessaires en mettant, le 29 juillet, l'armée sur pied de paix renforcé. Deux jours plus tard, la situation s'étant empirée et l'Allemagne ayant proclamé le *Kriegsgefahr* (le danger de guerre), la Belgique mobilisait.

Bien que le ministre de France eût donné, le même 31 juillet, l'assurance au ministre des Affaires étrangères Davignon qu'« aucune incursion de troupes françaises n'aura lieu en Belgique... et que la France ne veut pas avoir la responsabilité d'accomplir vis-à-vis de la Belgique le premier acte d'hostilité », tandis que l'Allemagne refusait de répondre à la demande lui adressée par la Grande-Bretagne pour savoir si elle respecterait notre neutralité, le gouvernement belge poussa le scrupule

jusqu'à concentrer l'armée dans le triangle stratégique d'où elle pouvait faire face à toute éventualité.

Après que, au cours de la journée du 2 août, la légation impériale, à Bruxelles n'eût cessé de multiplier les assurances pacifiques et que M. de Below-Saleske eût même déclaré à un collaborateur d'un journal bruxellois : « Peut-être que le toit de vos voisins brûlera, mais votre maison restera sauve », le même jour, à 7 heures du soir, le ministre d'Allemagne remit à M. Davignon un ultimatum dont il détenait le texte depuis plusieurs jours et auquel il venait simplement d'ajouter la date.

On sait ce que contenait cet ultimatum et comment il y fut répondu. La Belgique « neutre et loyale » ne pouvait sacrifier l'honneur de la nation en même temps qu'elle sacrifierait ses devoirs vis-à-vis de l'Europe.

Cependant, persistant à l'extrême dans son souci de neutralité, le gouvernement belge attendit que le territoire national eût été violé avant de faire appel à la garantie des Etats signataires des protocoles de Londres et, dans la matinée du 3 août, le roi Albert adressait télégraphiquement au roi George V un suprême appel à l'intervention diplomatique de la Grande-Bretagne pour qu'elle coopérât à la sauvegarde de notre neutralité.

Ce ne fut que dans la matinée du 4 août, lorsqu'il eût appris que les troupes allemandes avaient violé la frontière et sommé la place de Liège de se rendre, que le gouvernement belge fit remettre ses passeports au ministre d'Allemagne et demanda l'intervention des puissances signataires des traités de 1831 et de 1839, qui devinrent ainsi *ipso facto* nos alliées.

C'est ainsi que, pour rester fidèle à ses obligations internationales, la Belgique prit les armes pour défendre sa neutralité, allant jusqu'à exposer son existence même. Comme le disait, si modestement, le roi Albert : « Nous fûmes acculés à l'héroïsme ! »

\* \* \*

La situation est-elle semblable en 1939 à ce qu'elle était en 1914; nos obligations sont-elles les mêmes aujourd'hui qu'alors? C'est ce qu'il nous reste à examiner.

Il ne pouvait être question de rétablir la neutralité imposée à la Belgique par les traités de 1831 et de 1839. Ce statut juridique avait été détruit par la violence, la Belgique avait été pendant quatre ans obligée de faire acte de belligérant et il eût été difficile de faire survivre le droit au fait.

Cette neutralité pesait comme une *capitis diminutio* sur l'indépendance de la Belgique et comme l'a écrit, sous le pseudonyme de Stinval, un de nos meilleurs diplomates : « Le régime de la neutralité ayant été lié à la reconnaissance de l'indépendance de la Belgique par les puissances garantes, une certaine tendance de la part de celles-ci à intervenir dans les affaires belges s'est à diverses reprises manifestée; les puissances ont notamment considéré que si la Belgique était en droit de faire appel à leur garantie en cas d'agression, il leur appartenait de prétendre sauvegarder la neutralité belge, quand bien même leur intervention n'aurait pas été requise. La neutralité permanente de la Belgique comportait de la sorte des conséquences qui apparaissaient comme portant atteinte à sa souveraineté (1). »

Un autre inconvénient de ce système avait été la trompeuse sécurité dans laquelle, en dépit des avertissements de nos rois, s'était endormi le corps électoral, avec la fâcheuse conséquence de faire attendre trop longtemps les mesures de réorganisation militaire qui eussent pu, si elles avaient été prises à temps, nous permettre, en 1914, de détruire le rapport des forces entre les

(1) Voir l'article cité ci-dessus.

(1) *Revue de Droit international et de Législation comparée*, numéro de janv. 1938.

# LE COKE DE TERTRE

COMBUSTIBLE ÉCONOMIQUE - 100% BELGE

recommandé aux  
**COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES**

Demandez-le à votre fournisseur habituel ou  
écrivez à :

COKE ET SOUS-PRODUITS DE TERTRE, S. A.  
48, rue de Namur, Bruxelles



Tailleur - 1<sup>er</sup> Ordre

## DUPAIX

Téléphone 17.35.79

13, RUE ROYALE  
BRUXELLES

Matières premières pour Papeteries

:: CLASSEMENT ::

Destruction d'archives et de vieux Papiers

DÉCHETS de LAINE et COTON

## A. GOREZ-RIGAUT

Rue Colompré, 109, BRESSOUX-lez-LIÈGE

Téléphone 15863

Chèques Postaux 107479

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES



Voyagez en CHEMIN DE FER  
c'est

## Plus Sûr - Plus Rapide - Moins Cher

Adressez-vous à la STATION DE VOTRE LOCALITÉ  
qui vous indiquera

## COMMENT VOYAGER A BON MARCHÉ

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

# VOLETS

## J. Van Huyneghem & Fils

fournisseurs des Ministères

Jalousies. — Volets légers et demi-lourds. — Stores hindous. — Stores Ombra.  
— Claires fixes et roulantes pour ombrage des serres et verandas. —

RÉPARATIONS

151, rue Jourdan, 151, BRUXELLES Tél. 37.28.35

internationale devait fatalement aboutir à une grave crise, que, pour des raisons que l'on connaît, à commencer par la mauvaise foi de certains partenaires, la diplomatie actuelle, si éloignée des grandes traditions des Metternich et des Talleyrand, était absolument incapable de dénouer.

\* \* \*

Heureusement par la sagesse de son Roi, la Belgique s'est débarrassée de tous les dangers que pouvait lui faire courir la politique unilatérale suivie depuis le Traité de Versailles. Le discours royal du 14 octobre 1936 même année nous a ouvert la voie du salut, en inaugurant une politique indépendante et intégralement belge, conforme à nos traditions et aux exigences de notre situation en Europe.

Cette situation nous impose un rôle international, et même un rôle international de première importance, à jouer. Le Roi le déclarait nettement dans ce discours qui est devenu en quelque sorte la charte de notre politique étrangère. Il découle de notre situation géographique dans le triangle qui sépare les trois grandes puissances occidentales. En entretenant un appareil militaire de taille à enlever à un quelconque de nos voisins tout intérêt à emprunter notre territoire pour attaquer un autre Etat, non seulement nous écartons la guerre de notre sol mais nous concourons d'une façon éminente, sinon à assurer la paix, du moins à empêcher l'extension de la guerre. Sans qu'aucun traité, ni convention, ni accord militaire soit nécessaire, car pareils actes nuisent toujours à l'indépendance d'un petit pays qui les conclut avec un grand pays, nous nous assurons en nous montrant forts et impartiaux un droit au respect et à l'aide éventuelle de nos voisins, car ils sont ainsi liés à nous par la chose la plus solide qui soit dans les relations internationales, comme dans les affaires privées, par l'intérêt.

En effet, notre neutralité loyale et forte, capable par le nombre et la valeur de nos troupes et de notre armement de détruire l'équilibre des forces au détriment de celui qui violerait notre territoire, profite d'une façon égale à tous nos voisins. Nous rendons service à la France en couvrant sa frontière la plus exposée et la moins bien fortifiée, sur une étendue de près de 300 kilomètres, depuis Longwy jusque Dunkerque. Nous rendons un service analogue aux Allemands, en empêchant les armées françaises de se servir de la vallée de la Meuse comme base d'opérations pour déboucher dans le riche bassin industriel rhéno-westphalien. Nous rendons enfin service à l'Angleterre, en lui enlevant la crainte de voir notre côte redevenir ce qu'elle fut lors de la guerre précédente, un redoutable repaire de sous-marins et, chose plus grave encore, une base d'agression aérienne à quelques minutes de vol du territoire britannique.

Notre neutralité volontaire, librement proclamée et souverainement interprétée, rend donc à l'Europe de plus grands services encore que la neutralité imposée de 1831. Elle fait revivre, mais cette fois tenu par nous, le rôle de barrière, jadis imposé aux Pays-Bas méridionaux, car il n'est pas douteux que si nous étions attaqués, nous n'hésiterions pas à remplir, même sans y être obligés comme avant 1914 par les traités, notre rôle de défenseurs de la paix et de l'équilibre de l'Europe. Ce que nous fîmes en 1914, avec une organisation militaire en pleine transformation, avec des effectifs insuffisants, des cadres insuffisants, un matériel notoirement insuffisant et un état-major sans traditions, nous le ferions d'une façon autrement efficace encore avec l'expérience acquise et avec l'admirable outil forgé sur les directives royales, avec notre armée, qui est à la fois notre orgueil et notre sécurité. Jamais ne s'est révélé plus vrai l'adage : *Si vis pacem, para bellum*.

Il résulte de cet exposé que, de même qu'en 1914, des devoirs

internationaux spécifiés dans les traités nous ont obligés à nous défendre contre une injuste agression, aujourd'hui que personne ne nous attaque, ces mêmes devoirs internationaux, dictés non plus par des textes, mais par notre situation et nos traditions, nous incitent à rester neutres, non seulement dans l'intérêt de notre indépendance, mais plus encore peut-être dans l'intérêt de nos voisins et de l'Europe entière.

Vicomte CH. TERLINDEN,  
Professeur à l'Université de Louvain.

### Libres propos...

## « Convaincu que mon pays défend la civilisation... »

Mes derniers « propos » n'épuisèrent certes pas le sujet, mais suffisamment longs déjà : « la suite au prochain numéro », m'étais-je dit. Et voilà que des interventions retentissantes sont venues, depuis lors, justifier avec éclat les idées défendues ici depuis plus de deux mois. Le discours du Roi aux Américains, celui du Cardinal van Roey à Sainte-Gudule, la communication de M. Spaak à la Radio, au nom du gouvernement... J'y ajouterais même un article anonyme dans *Leiding*, la revue socialiste flamande que dirige M. de Man, article que la critique interne la plus superficielle, ne peut qu'attribuer avec certitude à M. de Man lui-même. Inutile de dire qu'ici nous avons été particulièrement heureux de ces manifestations, pour le fond et surtout pour leur opportunité. Car le paradoxal perdure ! D'une part, une Belgique officiellement neutre, un peuple belge qui dans sa presque unanimité veut rester en dehors du conflit et, d'autre part, une presse qui, dans son ensemble, reflète très imparfaitement et très mal cette neutralité.

La remarque de *Leiding* est pertinente : « Un étranger qui ne peut se rendre compte que du côté superficiel des choses pourrait conclure, de la lecture de la majorité des journaux belges, qu'en Belgique, seul le gouvernement est neutre, tandis que l'opinion publique est d'un autre avis. »

La chose n'est d'ailleurs pas exceptionnelle chez nous. Que de fois, depuis vingt ans, n'ai-je pas été frappé dans nos luttes politiques, par cette « inadéquation » entre l'opinion du pays et celle de notre presse. Exemple : la question flamande ! Et il y aurait bien des considérations à faire à ce propos, mais... pas aujourd'hui.

Les interventions éclatantes du Roi et du Cardinal furent donc opportunes au plus haut point et hautement bienfaisantes, et on ne peut qu'y applaudir sans réserves et avec une reconnaissance émue.

« *Convaincu* — a dit notre Souverain, sur ce ton grave, si prenant, qui est le sien — *que mon pays défend la civilisation par l'attitude qu'il a prise en présence du conflit qui a éclaté en Europe, je crois pouvoir me borner à exposer à mes auditeurs américains cette attitude qui répond entièrement à la volonté, au courage et à l'honneur de mon peuple.* »

Pourquoi ne pas l'avouer ? Pareil langage m'a fait tressaillir de joie et de fierté, et j'aime à croire qu'il en fut de même pour



l'immense majorité de mes compatriotes. *La Belgique neutre défend la civilisation!* Ah! que nous voilà loin des idéalistes résignés, mais avec quels regrets! Avec quelle nostalgie de ne pouvoir défendre plus efficacement, croient-ils, la Liberté, le Droit, la Justice, la Civilisation, l'Humanité... toutes ces abstractions qui n'ont que trop égaré notre Occident depuis un siècle et demi.

Tenez, ce bon et cher Père Muller — dont l'étude « sur le problème moral de la neutralité belge » vient d'être éditée en brochure, ce que je me permets de déplorer car, loin d'éclairer les consciences, elle entretient l'équivoque — ce bon Père Muller, dans la dernière partie de son plaidoyer, qu'il m'a fallu négliger l'autre semaine, n'y va pas de main morte. Après s'en être pris vivement à ceux qui se refusent de voir dans la guerre actuelle une croisade — et cela en simplifiant de façon fort tendancieuse et peu justifiable, me semble-t-il, leurs arguments — il répond :

« Et pourtant, à qui fera-t-on croire que ces valeurs morales, sur lesquelles repose tout l'ordre international, ne sont pas mises en question par l'agression contre la Pologne et que ce coup de force, faisant suite à ceux de Vienne et de Prague, ne tend pas à faire définitivement — (que voilà une exagération pour les besoins du plaidoyer! C'est « une fois de plus » qu'il fallait dire...) — prévaloir le règne de la violence sur l'empire du droit dans les rapports entre les peuples. La neutralité exige-t-elle que pour n'avoir pas à se prononcer sur la moralité d'un des belligérants, on prête gratuitement à ses adversaires des mobiles basement intéressés? Parce que leurs intérêts vilains s'accordent avec les requêtes du droit, est-ce une raison pour leur refuser le bénéfice de la juste cause de guerre?

Mais, mon Père, personne ne soutient que la guerre n'est pas *juste* dans le chef des Alliés! Seulement, l'histoire dira, plus tard, s'il fut *nécessaire*, *prudent* ou même *habile*, après avoir tant et tant permis à l'Allemagne, de fixer le cran d'arrêt, en août 1939, à propos de Dantzig. D'ailleurs, et c'est ce que je reproche surtout à notre moraliste, son étude ressemble fort à certaine expédition célèbre de Don Quichotte partant à la conquête de redoutables moulins à vent... Ce qu'il fallait faire en ce moment, ce qu'il faut faire encore, c'est, non pas s'en prendre « à certains publicistes qui apportent à cette tâche (le souci de notre neutralité) un zèle que nous n'hésitons pas à qualifier d'outré », mais montrer aux Belges, ou plutôt à ces Belges qui ont des scrupules, qui sont comme gênés, voire un peu honteux d'être neutres, qu'ils se trompent du tout au tout. Et voilà ce que le Roi et le Cardinal viennent de faire, coup sur coup, de façon éclatante. On ne saurait assez les en remercier!

Car enfin, et je me permets de poser la question bien clairement : Un neutraliste résigné mais troublé; un de ces esprits généreux et chimériques, rêvant de justice sociale et de fraternité internationale, croyant sincèrement que le monde est en marche, depuis vingt ans surtout, vers un idéal nouveau de collaboration internationale et de démocratie (?) universelle; un de ces Belges zélés et dévoués comme nous en connaissons tous autour de nous, et qui depuis le martyre de la Pologne est triste, inquiet et malheureux : je vous le demande, ce compatriote aura-t-il, après la lecture et la méditation des considérations du P. Muller, retrouvé son assiette? — Oui, la Belgique *peut* être neutre, elle ne *doit* pas intervenir, mais... quel dommage, quand même!... Voilà, au mieux, ce qu'il pensera. Or, en pensant de la sorte, il pensera de travers, et la leçon de morale qui se sera révélée incapable de le redresser, de lui rendre l'équilibre, cette leçon n'est pas une bonne leçon. On se permet de le dire comme on le pense, et pour l'affirmer, j'ai, aujourd'hui, des garants assez difficiles à récuser!

« Convaincu que mon pays défend la civilisation par l'attitude qu'il a prise en présence du conflit qui a éclaté en Europe... »

Arrière donc les scrupules sans fondement, les dangereuses chimères, les désirs stériles et les regrets sans objet! La parole royale chasse tous ces miasmes délétères.

\* \* \*

Et voilà que l'interprète le plus autorisé de la morale chez nous, le Primat de Belgique, dans une déclaration solennelle, véritable leçon de haute morale, d'une clarté et d'une précision qui ne laissent assurément rien à désirer, a dissipé, lui aussi, tous les scrupules moraux. Le P. Muller ne m'en voudra pas, je pense, de lui opposer, le mot n'est pas trop fort, l'éminent moraliste qu'est le cardinal van Roey. Certes, le savant Jésuite conclut, lui aussi, à la légitimité de la neutralité, mais combien différemment! Son argumentation est négative, tandis que la démonstration du Cardinal est positive... Et cela fait un monde, comme différence, dans les circonstances actuelles...

Sans doute, le Roi et le Cardinal s'en sont tenus à l'essentiel, à ce qui importe avant tout dans les heures graves que nous vivons. Mais les flambeaux allumés par eux projettent sur l'ensemble du problème une lumière bienfaisante. Aux points absolument sûrs, lumineusement vrais, qu'ils fixent, tout Belge doit se tenir, et avec fermeté.

Certes, et personne, je crois, ne l'a jamais nié, la civilisation et l'Eglise sont impliquées d'une certaine manière dans le conflit actuel. Comme dans toute grande guerre européenne. Comme dans toute lutte idéologique aussi. Mais dans quelle mesure? Il n'est pas possible de la fixer. *Le certain*, c'est que ce n'est pas dans une mesure obligeant tous les Etats à prendre parti et à entrer en guerre. *Le certain* aussi, c'est que ce n'est pas dans une mesure telle qu'elle prime manifestement l'ensemble des intérêts politiques et matériels directement engagés. Sans quoi notre neutralité ne serait guère justifiable, pas plus d'ailleurs que celle des autres Etats neutres...

Or, qu'il le veuille ou non, le P. Muller semble insinuer que « les valeurs morales pour lesquelles combattent nos voisins occidentaux — la primauté du droit sur la violence, la sainteté des traités, le respect de la liberté et de la dignité humaine, de la morale et de la justice internationale — », que tout cela est BIEN PLUS en question, que ne le sont « des rivalités d'intérêts économiques, des égoïsmes d'Etats nantis aux prises avec l'égoïsme d'Etats pauvres et faméliques ». Bref, que c'est, à la lettre et avant toute autre chose, une guerre de la civilisation contre la barbarie. Je crois qu'il se trompe et que tout ce que l'on peut dire, et cela fut dit ici dès le début du conflit, c'est que l'avenir de la civilisation, et aussi de l'Eglise, dépendra certes pour beaucoup du sort de cette guerre, mais sans qu'il soit le moins du monde évident qu'il faille souhaiter une généralisation des hostilités. Bien au contraire!

Et alors la question se pose : Comment la Belgique peut-elle servir le mieux la cause de la civilisation? En faisant son devoir! Son strict devoir. Celui qu'a rigoureusement défini le Cardinal de Malines. **EN RESTANT NEUTRE!** Et il est à tout le moins frappant que le Cardinal comme le Roi n'ont pas craint d'ajouter : le Roi que « la Belgique est un élément de cette conciliation qui, SEULE, peut sauver notre civilisation de l'abîme vers lequel la précipiterait une guerre générale »; et le Cardinal : « Si elle reste en dehors du conflit — et à cette condition seulement — la Belgique peut devenir l'instrument de la Providence, d'abord pour soulager les misères qu'une guerre prolongée entraînera inévitablement, et ensuite pour rendre accessibles éventuellement les voies de la paix. »

Ne sollicitons pas les textes, ne compromettons surtout personne mais voilà qui vous a quand même un petit air de parenté avec certaine thèse centrale d'un « appel » à peu près unanimement décrié par cette presse qui... reflète si imparfaitement le sentiment public...

Donc, vive notre neutralité, soyons fiers de notre neutralité, exaltons notre neutralité, vivons pleinement notre neutralité, parce qu'elle est bienfaisante pour nous et pour autrui. (1)

\* \* \*

Avec quel plaisir ai-je retrouvé l'essentiel des idées défendues ici, sous la plume de M. de Man, puisqu'aussi bien tout le monde sait que l'article de *Leiding* est bien de lui! Et je commence par souligner une autre rencontre curieuse, cette fois entre le Cardinal et le chef du P. O. B. A Sainte-Gudule, le Primat de Belgique donna comme première raison justifiant notre neutralité : « D'abord, elle répond au désir, en somme unanime, de la population, et pareil désir doit être un facteur appréciable pour ceux qui ont à régler les destinées du pays. » Et voici que *Leiding* reproche précisément aux journaux de taire ce qu'il qualifie de « raison principale » : « le désir du peuple belge de rester en dehors du conflit »...

Comme nous, *Leiding* s'en prend à ceux qui parlent d'égoïsme, voire de lâcheté, alors que nous n'avons que trop de raisons d'être fiers. Et voici un passage qui vaut d'être cité, car il est particulièrement percutant, et il n'a pas manqué de faire un beau tapage dans les milieux socialistes :

« Est-il vrai que la guerre actuelle soit véritablement une croisade de la démocratie contre le fascisme? Pareille affirmation est aussi inadéquate et aussi inexacte que celle de l'autre camp (bien qu'elle aussi contienne une âme de vérité) et qui prétend que l'Allemagne et les Soviets représentent, ensemble, les puissances anticapitalistes contre les puissances capitalistes. La neutralité de l'Italie, de la Hongrie, de l'Espagne, du Japon ne s'accommodent d'aucune des deux affirmations. Il en va de même pour la neutralité des Etats-Unis, cette démocratie par excellence, et pour les Etats démocratiques de Suède, Norvège, Danemark, Finlande, Hollande et Suisse. La Pologne, la Turquie et le Portugal, comme alliées de l'Angleterre et de la France, ne conviennent guère non plus à l'image d'une « croisade pour la démocratie » sous la direction d'un plus-qu'à-moitié-autoritaire, M. Daladier, et d'un tout-excepté-progressiste, M. Chamberlain. Certes, on trouve bien d'un côté des mobiles idéologiques de nature antifasciste, et de l'autre côté des mobiles empruntés aux idéologiques anticapitalistes, mais tout cela est enchevêtré et mêlé à d'autres mobiles basés sur un conflit de forces entre une Allemagne en révolte contre Versailles, et l'Angleterre et la France protégées par ce Versailles dans leurs anciennes positions.

» Au minimum, le front actuel est tout, sauf une séparation claire entre la démocratie et ses ennemis. Le groupement des forces est précisément embrouillé parce que les mobiles de ce groupement étaient, eux aussi, brouillés dans le passé; d'un côté, la lutte pour le maintien impérialiste d'un statu quo et pour un égoïsme national étroit, allié à une indignation sincère contre la brutalité avec laquelle la violence allemande a brisé l'ordre de Versailles; de l'autre côté la lutte pour se libérer d'un abaissement et d'une amputation imposées par la force, lutte gangrenée en une nouvelle poussée impérialiste qui ne connaît plus de scrupules. »

[...] « En vérité, quand on pose la question des responsabilités comme elle doit l'être en toute justice, c'est-à-dire en tenant compte

(1) Ces lignes étaient écrites avant la nouvelle démarche de la Reine des Pays-Bas et du Roi des Belges, démarche qu'ont aussitôt appuyée les Rois de Danemark, de Suède, de Norvège et le Président de la République de Finlande et qu'approuveront chaleureusement tous ceux que préoccupe le sort de notre civilisation. Daigne la Providence bénir les courageux efforts de notre Souverain!...

de toute la série des causes et des effets de 1919 à 1939, nous n'avons aucun motif, ne serait-ce que pour des raisons morales, de nous identifier à l'un des belligérants. »

Voilà qui ne plaira guère au P. Muller, lui qui s'indigne en voyant qu' : « on appuie avec une complaisance marquée sur les défaillances antérieures des gouvernements qui ont assisté passifs aux premiers essais de la politique de violence du III<sup>e</sup> Reich et en ont enregistré sans s'émouvoir les encourageants résultats. Comme si un passé coupable engageait sans retour l'avenir! Comme si une longue série de faiblesses disqualifiait irrémisiblement un Etat et lui interdisait tout sursaut d'honnêteté et d'énergie. »

Ah! l'incurable idéalisme! Mais il ne s'agit pas seulement d'honnêteté et d'énergie, voyons! Et la prudence? Et les possibilités concrètes? Et l'adaptation des moyens à une fin? Et la considération du moindre mal? Et tant d'autres problèmes moraux posés par la question : paix ou guerre?...

Mais voilà qu'un ami, moraliste lui aussi, et partisan convaincu des thèses du P. Muller m'écrit :

« Vous me direz que vous ne contestez pas la solidarité internationale, mais vous en parlez comme d'un idéal auquel vous opposez la réalité. La réalité est que les Etats n'ont pas encore pris conscience suffisamment de ces devoirs de solidarité, mais cette méconnaissance ne rend pas ces devoirs inexistantes. Dès maintenant, avec ou sans Société des Nations organisée, le devoir existe, impérieux, pour toutes les nations de subordonner leurs intérêts particuliers à l'intérêt général. »

Cette fois, nous touchons l'erreur du doigt. Cet intérêt général, quel est-il, en Europe, à un moment donné? Qui le définira avec autorité? Ces devoirs de solidarité, qui donc les formulera? Des devoirs abstraits et généraux ne sont que des mots. Marcel De Corte l'a montré ici avec toute la clarté désirable. Il n'y a de devoirs que concrets et précis. J'ai peur d'employer le mot *logomachie*, mais n'est-ce pas cela? De la phraséologie en tout cas, de la littérature. Et bien mauvaise. « Le devoir de l'Etat consiste à procurer et à promouvoir le bien de la communauté nationale; c'est son devoir insigne, son devoir suprême; il n'en est pas qui aille au delà et au-dessus du bien commun des citoyens. » Ces paroles fortes et nettes du Cardinal van Roey rendent tout de même un autre son que tous ces appels sentimentaux à une morale internationale très vague et à une solidarité humaine plus nuageuse encore, dont on a le très grand tort de nous rebattre dangereusement et inopportunistement les oreilles en ce moment.

TESTIS.

---

#### VIENT DE PARAÎTRE :

### La première encyclique de PIE XII

SUMMI PONTIFICATUS

Brochure de 32 pages.

Couverture en 2 couleurs.

Prix : 1 fr. ; par 10 ex. : 0,90 ; par 50 ex. : 0,80 ; par 100 : ex. 0,75.

EN VENTE aux Editions de l'A. C. H., 80, rue des Deux-Eglises, Bruxelles. — Editions de l'A. C. J. B., 52, rue Vital Decoster, Louvain. — Novissima 33, rue de la Concorde, Bruxelles, et dans toutes les bonnes librairies.

---

## Germanisme et Hispanisme

Quand, naguère encore, certains des nôtres me demandaient ce qui m'inclinait à penser que la nouvelle Espagne saurait garder son indépendance et n'accepter sur elle aucune emprise étrangère, je ne laissais pas de répondre : « Ce qui me donne une telle certitude, ce n'est pas seulement la parole de l'homme droit, de l'homme de devoir qui s'appelle Franco, c'est la nature, la signification de la guerre que l'Espagne vient de faire et qui fut essentiellement une guerre contre l'Étranger. » Pour refouler l'invasion tout ensemble spirituelle, politique, sociale, militaire de la Russie soviétique, c'est sur le sol de leur patrie que les nationaux espagnols ont dû conduire la guerre, et s'ils l'ont engagée, c'est pour que l'Espagne pût retrouver le sens de son destin. Aussi, et quoi qu'il en fût de l'aide extérieure qui lui fut offerte, pouvait-on être sûr que son chef saurait la garder de toute influence, de toute idéologie qui n'émanerait pas de la plus profonde Espagne, car c'est à sa reconquête totale qu'il aspire.

Que l'Espagne nouvelle soit, moins que jadis, perméable aux idées du dehors, qu'elle se protège plus jalousement que par le passé des malfaçons étrangères qui avaient tant séduit certains de ses intellectuels, la chose ne me semble pas contestable. On peut même assurer que le germanisme est désormais moins en faveur qu'il ne l'était, pendant la guerre de 1914, dans les milieux espagnols où Son Eminence le cardinal Baudrillart eut tant de mal à contrebattre sa propagande. Il faut d'ailleurs le remarquer : ce n'est pas parmi les théoriciens de l'*Action espagnole* et de la *Rénovation nationale*, les Sainz Rodriguez, les Pemartin, les Goecoechea, — où le général Franco choisit ses premiers conseils, — et ce n'est pas davantage dans la première Phalange, celle de José Antonio Primo de Rivera, que la pensée allemande avait trouvé, avant la Révolution de 1936, ses plus ardents zélateurs. C'est parmi les intellectuels cosmopolites et libéraux qu'un Ortega y Gasset avait groupés à la *Rivista d'Occidente* pour y accueillir les idées des pangermanistes d'après-guerre comme Splenger et Keyserling, c'est, dis-je, parmi des écrivains qui furent les premiers adversaires du mouvement national que l'Allemagne avait alors des disciples les plus sûrs, ses amitiés d'esprit les plus fortes.

On a pu craindre néanmoins, — et le général Franco tout le premier, — que le germanisme hitlérien ne mit sa marque sur le programme « culturel » des Phalangistes. Et encore que la morsure n'en fût pas profonde, qu'elle fût plus apparente que réelle, qu'elle n'intéressât que la surface, il n'y avait pas moins là un danger de contagion possible : ce danger, un chef qui a donné pour mission à l'Espagne la reconquête de son univers spirituel ne pouvait pas le méconnaître.

En juillet 1938, quand je fus reçu en Espagne nationale, ce fut le premier sujet de tous mes entretiens. Loin d'écarter le propos, mes interlocuteurs l'engageaient dès l'abord ; c'est ainsi que, tour à tour, le cardinal Gomas y Toma, dans sa retraite de Pampelune, le Père Bayle, au cours de la visite qu'il me fit à Burgos, le ministre de l'Éducation nationale, M. Sainz Rodriguez, lorsqu'il m'accueillit dans sa villa de Vitoria, tous eurent à honneur de m'assurer que l'Espagne n'entendait pas se délivrer du paganisme bolchevique pour tomber dans le paganisme hitlérien. Et l'allais bientôt me l'entendre dire par le général

Franco lui-même, dès le début de l'audience où il avait bien voulu me convier.

Le général m'avait d'abord parlé de notre pays, — comme il en parlait à tous ses visiteurs français, — puis des ravages que le bolchevisme étranger avait faits en Espagne, et aussitôt après il me parla de l'aide que l'Allemagne avait donnée aux siens, à une heure particulièrement dangereuse et confuse où ils manquaient de tout.

— L'Allemagne, me dit-il, nous a fourni le matériel qui nous faisait défaut pour lutter contre l'outillage russe que les Rouges avaient en abondance. Mais tout cela nous l'avons payé, et nous l'avons payé comptant... Nous n'aurons de dettes envers personne.

— Mais, fis-je, dans l'ordre intellectuel, le germanisme ne risque-t-il pas de connaître un surcroît de prestige parmi les vôtres ?

— Il n'en a jamais eu que sur des individualités isolées, me répondit le général, et cela pour des raisons scientifiques ou techniques, plutôt que par affinités spirituelles. Nos conceptions du monde, nos traditions nationales, nos caractères sont trop différents pour qu'un contact en profondeur puisse jamais s'établir...

Voilà pourquoi le général Franco estima, sans doute, qu'il lui suffirait de rester dans les généralités pour répondre à ce que ma question pouvait avoir d'indiscret.

— Notre mouvement, disait-il, est de sens espagnol. Aussi ne risque-t-il pas de subir de déformation étrangère, de se « nazifier » par exemple... Que peut-il avoir de commun avec l'hitlérisme qui fut, d'abord, une réaction de sens allemand contre l'état de choses engendré par la défaite et l'abdication, le désespoir qui l'ont suivie ? La mystique raciste ne saurait d'ailleurs s'expliquer que par le manque d'unité religieuse de l'Allemagne...

Et sans élever la voix, le général Franco poursuivit :

— Nous, nous sommes catholiques. En Espagne, on est catholique ou l'on n'est rien ! Même chez les Rouges, celui qui renie sa foi reste catholique, ne serait-ce que par opposition au non-catholique... Car, ici et là, à Burgos comme à Valence, à Salamanque comme à Barcelone, c'est le même peuple, c'est la même race. Notre unité, notre fraternité, nous la trouvons dans le catholicisme... Nous y trouvons aussi notre conception du monde et de la vie. Ce caractère catholique suffirait déjà à distinguer du racisme hitlérien notre révolution espagnole, qui est un retour intégral à la véritable Espagne, une reconquête totale... Ce que nous voulons accomplir, c'est l'assainissement matériel et moral de tout le peuple espagnol, dans un esprit de fraternité humaine qui a sa source dans les préceptes de l'Évangile.

Cet esprit fraternel et chrétien, encore un trait qui distingue le nouveau régime espagnol du national-socialisme hitlérien et qui, moralement, l'apparente à la doctrine de l'Encyclique *Quadragesimo Anno*, à celle que, depuis douze ans, M. Salazar applique au Portugal, et le rapproche du régime que le chancelier Dollfuss avait institué en Autriche : cette différence-là change tout jusque dans les profondeurs. Aux vérités éternelles qui sont l'apanage de la civilisation chrétienne, le racisme germanique, en effet, oppose sa propre conception du monde et, pour réaliser l'unification allemande, il ne craint pas de s'annexer tous les domaines naturels et surnaturels, étendant le totalitarisme jusqu'aux âmes. Ce n'est pas ainsi que le général Franco entend établir ce régime d'intégration nationale dont il attend qu'il réalise la véritable unification de l'Espagne, la rende à son unité de destin. Aussi, le Pape qui a condamné le racisme, dénoncé le nationalisme abusif, Pie XI avait tout de suite distingué le caractère spécifique du mouvement national espagnol et n'avait que des pensées et des sentiments d'affection à l'endroit de son

chef. Non, quand le général Franco parle du nouvel ordre politique de l'Espagne, quand ce catholique, ce chrétien, dit de l'ordre nouveau qu'il doit être nécessairement totalitaire pour rétablir les principes d'ordre, de hiérarchie, d'autorité qui s'imposent, il ne l'entend pas comme Hitler. En poursuivant l'unification des esprits sous prétexte de fortifier l'Etat, le totalitarisme national-socialiste altère le type humain de la façon la plus dangereuse. Pour s'opposer aux exigences irréductibles de la dignité personnelle, c'est l'homme que, d'abord, il mutile. Aussi, a-t-on pu dire que « le nazi le meilleur, le plus sincère, le plus brave, reste un homme incomplet, à qui manque le sens des plus nobles valeurs humaines (1) ». L'Etat, tel que le germanisme hitlérien le conçoit, cet Etat qui subordonne tout à l'idée de nation ou de race, qui se présente comme « un être omnipotent, principe et fin de lui-même », cet Etat qui se divinise est incompatible par nature avec le génie de la civilisation occidentale.

C'est pour le reconnaître que la doctrine autoritaire d'un Franco, comme celle d'un Salazar, diffère essentiellement du national-socialisme, avec lequel on doit se garder de le confondre. Loin d'y porter atteinte, cette doctrine respecte et honore cette primauté de la personne humaine où toute la vie spirituelle et morale de l'Occident s'alimente. *Personne humaine, bien commun*, voilà des mots que, sans cesse, il emploie pour définir son action réformatrice, car, même dans le champ politique, il entend maintenir certaines limites d'ordre moral. Et du général Franco, comme du chef du nouveau Portugal, on peut dire : « Il semble qu'il soit entièrement absorbé par ce cas de conscience : comment construire un Etat fort, sans porter atteinte à l'autonomie de la personne humaine ? »

J'entends encore le général, si attentif à ne rien négliger d'essentiel, m'exposer d'un ton mesuré, égal et doux :

— S'il faut ordonner les forces complexes de l'Espagne pour réaliser sa véritable unification, les principes dont notre mouvement national s'inspire se fondent sur la notion de la *personne humaine*. Pour nous, l'intégrité spirituelle et la liberté de l'homme sont des valeurs intangibles. Et voilà ce qui différencie notre doctrine des doctrines totalitaires qui donnent tout à l'Etat : c'est ce qui fait son caractère propre, ce qui la spécifie entre toutes. Mais elle n'est si spécifiquement espagnole que parce qu'elle est spécifiquement catholique. Comme le disait José Antonio, — et il exprimait là notre croyance à tous : « On ne peut respecter la liberté humaine que si l'on considère l'homme tel que nous le considérons, c'est-à-dire comme dépositaire de valeurs éternelles, comme l'enveloppe charnelle d'une âme susceptible de se sauver ou de se perdre. »

Les plus récentes déclarations du général Franco, notamment le discours qu'il a prononcé à Burgos à la fin de septembre, s'harmonisent et concordent avec ces paroles. Dans les premiers jours d'octobre, dans une déclaration faite à M. Manuel Aznar, chef des services de presse à Madrid, où il déplorait la collusion germano-soviétique et l'irruption de la Russie en Europe qu'il jugeait d'une « très profonde gravité », le général résumait ainsi sa pensée : « Il y a des peuples comme l'Espagne qui sont fondés et vivent sur des systèmes, des pensées et des lois morales auxquelles ils doivent demeurer perpétuellement fidèles : tous les autres peuples communiant dans les mêmes idées, nourris dans les mêmes sentiments et ayant dans l'histoire la mission de poursuivre des fins identiques, sont dans l'obligation, en ce grave moment, de sauver les droits de l'esprit. Cela est le premier des devoirs. » Le général, écrivait l'*Osservatore Romano*, s'est réclamé « de l'ensemble des lois morales qui font la grandeur de

la civilisation européenne, laquelle doit défendre les droits de l'esprit contre les offensives du matérialisme. »

En même temps, le général Franco prenait des mesures concernant les entreprises industrielles allemandes en Espagne et leur personnel germanique. Le gouvernement espagnol, considérant les relations étroites existant entre l'Allemagne et les Soviets, décidait de ne pas tolérer plus longtemps que des ressortissants allemands occupassent des situations importantes dans l'industrie et les mines espagnoles.

L'impérialisme de Franco, à la différence du pangermanisme hitlérien, n'est pas un impérialisme agressif, conquérant. Ce qu'il revendique, c'est un impérialisme d'essence spirituelle, capable de faire rayonner les idées qu'incarne l'*hispanidad*, cette notion d'« hispanité » qui inspire et authentifie sa défense de la civilisation chrétienne d'Occident.

Au contraire, et bien qu'il y prétende, l'hitlérisme ne saurait en aucune façon passer pour une défense de la civilisation d'Occident. Alors même qu'il en contrefait les notions d'ordre, de hiérarchie, d'autorité, il en répudie les doctrines fondamentales et les dénonce comme des tendances mortelles pour le génie allemand. Ce qu'il se propose de positif, en effet, c'est d'éliminer le seul élément occidental de sa culture, c'est de rejeter l'universalisme catholique pour mettre le principe racial au sommet de l'échelle des valeurs humaines. En prenant son point d'appui sur son sang et sa race, l'Allemagne, de son aveu même, a voulu suivre « une route personnelle, nettement divergente des voies du monde occidental ». Elle le manifeste aujourd'hui devant l'univers.

HENRI MASSIS.

---

## A NOS ABONNÉS

Nous nous permettons de faire un pressant appel à nos abonnés, non seulement pour qu'ils nous restent fidèles, mais pour qu'ils nous aident à « tenir » en ces temps difficiles surtout pour les œuvres d'apostolat intellectuel. Ceux qui nous suivent depuis des années voudront bien reconnaître que les événements ne confirment que trop l'ensemble des idées prônées ici. Nous croyons donc avoir quelque droit à la faveur, sinon à la reconnaissance de nos lecteurs. Et de graves problèmes continuent à se poser pour notre chère Patrie. Nous comptons bien rester au premier rang de ceux qui luttent pour les solutions les plus sages et les plus nationales. Mais il importe que notre action soit soutenue par l'élite de l'intellectualité belge. Restez-nous donc fidèles et, surtout, faites-nous connaître, procurez-nous de nouveaux abonnés ! Depuis le début d'une guerre qui menace de mort notre civilisation occidentale, chaque jour nous apporte de nouvelles adhésions. Votre action personnelle peut doubler et tripler notre influence. Donnez-nous votre appui!...

(1) Albert RIVAUD, *le Relèvement de l'Allemagne*.

## En quelques lignes...

### Les sentences dans le drame cornélien

Un professeur américain — M. William Leonard Schwartz — qui fit, récemment, un séjour d'études dans notre pays, publie, en collaboration avec un de ses collègues (M. Clarence Byron Olsen), une remarquable contribution à l'étude de la forme dramatique chez Corneille.

Les alexandrins du *Cid* ou de *Polyeucte* ou de *Cinna* ont toujours passé pour d'heureuses et définitives formules. Leur tour apophtegmeux s'y rachète par la grandeur. Et, habitués que nous sommes à les entendre réciter par les compagnons du Théâtre-Français, nous leur réservons, dans notre mémoire, une place solennelle et de choix : entre les proverbes et les versets des Psaumes.

A la lumière des observations faites par nos deux critiques américains, examinons rapidement quelques aspects nouveaux des sentences cornéliennes.

Tout d'abord, la preuve est faite que la tragédie classique se nourrit de l'imitation des Anciens. Les passages ne se comptent plus où l'influence de Sénèque et des dramaturges de la Renaissance apparaît jusque dans les mots.

... Il n'est fourbe ni crime  
Qu'un trône acquis par là ne rende légitime,

dit Corneille, dans *Nicomède*.

Mais Sénèque avait écrit, bien avant lui :

*Facinore ubicumque est opus,  
ibi sit.*

(Phœnissæ).

Et l'on pourrait alléguer cet autre passage de l'*Hippolytus* :

*Honestam quædam scelera successus facit.*

Quand ils parlent des prédécesseurs de Corneille, MM. Schwartz et Olsen font une place à part à Garnier. Or il est assez curieux de noter que Thierry Maulnier, dans son *Introduction à la poésie française*, prend vigoureusement parti en faveur du « méconnu » qu'il s'attache, d'ailleurs, à réhabiliter par de larges citations d'ordre anthologique. De quoi il résulte que certaines modes littéraires sont « dans l'air ». Et, comme le disait avec une aimable ironie et pas mal de désenchantement André Bellessort, il sera toujours plus facile d'expliquer aux snobs pourquoi ils ont tort d'ignorer Garnier que de faire comprendre aux gens avertis comment il convient de goûter Corneille.

### Suite au précédent

Leur amour des statistiques a poussé les professeurs de l'Université de Stanford et du Collège de Milwaukee à dresser de véritables diagrammes, tout pareils à ceux-là sur lesquels s'inscrivent, rue d'Egmont, les promotions des boursiers de la Fondation Universitaire.

Mais on peut prendre plaisir à trouver recensées, sous des rubriques telles que Justice, Tyrannie, Trahison, etc., quelques-unes des sentences « politiques » d'un Corneille qui composa ses tragédies dans le climat très louis-quatorzième (nous dirions, aujourd'hui : très totalitaire) de la monarchie de droit divin.

Voici, à l'adresse de la démocratie :

*Le pire des Etats, c'est l'Etat populaire...*  
(Cinna.)

ou encore, dans la même tragédie :

... quand le peuple est maître, on n'agit qu'en tumulte :

*La voix de la raison jamais ne se consulte.*

D'autre part, Corneille hait les tyrans. Et ce sentiment, il l'exprimera plus d'une fois :

*Dans le fils d'un tyran l'odieuse naissance  
Mérite que l'erreur arrache l'innocence,  
Et que, de quelque éclat qu'il se soit revêtu,  
Un crime qu'il ignore en souille la vertu.*

(Horace.)

(pour le dire en passant, ce quatrain compte parmi les plus amphigouriques du poète tragique à qui il arrivait, comme au bon Homère, de sommeiller)

*Qui tranche du tyran doit se résoudre à l'être.*

(Pertharite.)

*Qui ravit un Etat peut ravir une femme;  
L'adultère et le rapt sont du droit des tyrans.*

(Ibid.)

*Tout lieu, tout bras est propre à punir un tyran.*

(Ibid.)

*La perfidie est noble envers la tyrannie.*

(Cinna.)

*La vertu des tyrans est même à détester.*

(Attila.)

Et nous avons réservé, pour finir, un autre alexandrin de *Pertharite*, bien frappé celui-ci et capable d'être inscrit en lettres d'or sur les drapeaux derrière lesquels s'abritent tels propagandistes anglo-saxons :

*Le ciel hait les tyrans et nous fera justice!*

### Une autre querelle de la poésie pure

La précédente est, désormais, presque éteinte. Pour la raviver, il faudrait souffler sur les cendres d'une polémique qui remonte à près de quinze ans et dont on trouverait d'abondantes traces dans les gazettes et revues de l'époque.

C'est l'abbé Bremond, malicieux et subtil, qui avait mis le feu aux poudres. Les *Nouvelles Littéraires* lui ouvrirent leur rez-de-chaussée. Il y bagarra, non sans panache, en faveur de cette poésie dite « pure » qui s'identifiait volontiers, pour lui, avec la musique des mots assemblés. C'est alors qu'il fut de bon ton de citer, comme le vers le plus parfait de la poésie française :

*La fille de Minos et de Pasiphaé...*

On était loin, argumentaient Bremond et ses tenants, de l'érudition mythographique. Il s'agissait — rien de plus, rien de moins — de se laisser bercer par l'incantation. A la manière de ces bébés qui ne comprennent pas les paroles de la ronde, mais qui tournent-tournent dans le cercle enchanté où les entraîne la ritournelle élue par des générations de jeunes danseurs.

Mais voici que Thierry Maulnier, à qui nous venons de faire allusion à propos de sa réhabilitation de Garnier, propose, à son tour, une autre définition de la poésie. Tout en reconnaissant, au demeurant, que pareille tâche est fort malaisée, attendu que la poésie « possède son existence la plus certaine au cœur même de l'ineffable ».

Il nous paraît que, des nombreux ouvrages de critique qui ont été publiés depuis dix ou vingt ans, pas un n'est chargé de

substance comme cette *Introduction à la Poésie française* que tout lecteur cultivé devrait avoir lu et médité.

Passons condamnation sur l'Anthologie que Thierry Maulnier propose à notre admiration... ou à nos repentirs. Le coup de Garnier s'y renouvelle plus d'une fois. Et je rappelle encore le mot cruel et juste d'André Bellessort sur les profits faciles que tire le critique de pareils renversements des valeurs.

Où Thierry Maulnier nous séduit, c'est chaque fois — et comme il a raison d'y revenir avec insistance! — qu'il établit entre poésie et langage une lumineuse équation. Certes, l'essence de l'œuvre poétique est sa particularité. A telles enseignes que l'entreprise paraît scolaire qui consiste à réduire à ses dénominateurs communs le romantisme ou le symbolisme. « Chaque poète français est d'abord un et incomparable (c'est nous qui soulignons), et ne ressemble aux autres poètes français que dans son aptitude à être un et incomparable. La poésie française n'est que l'assemblage des plus profondes et des plus secrètes particularités. » Thierry Maulnier, en parlant ainsi, parle d'or. Mais, dans le même temps, le critique se garde bien de mépriser les droits du langage communicable, c'est-à-dire du style. Et il ira jusqu'à écrire : « Une œuvre est d'autant plus chargée de signification qu'elle a plus de style, le travail du style n'étant rien que l'opération qui consiste à charger de sens le langage. »

Lisez la très nuancée et très objective condamnation, que signe Thierry Maulnier, des excès du surréalisme. Vous y verrez, clair comme le jour, que les surréalistes s'engageaient dans une impasse, dès lors qu'ils oubliaient que la matière propre dont dispose le poète n'est pas une *matière mentale*, mais une *matière verbale*. Vous y verrez — surtout — qu'à une époque de confusionnisme, ils sont encore quelques-uns à considérer les problèmes sous l'angle du sens commun. Expliquer un poème, c'est expliquer un texte : un fait de langage. D'où l'importance des mots et de leur signification.

— Mais il y a l'assemblage sensuel et sonore des mots!

— Certes. Comme le dit excellemment Thierry Maulnier, « dans les mains du poète, la prise du langage sur le monde est magique, et non logique seulement ». Hélas! un cours d'explication littéraire ne deviendra jamais une leçon d'apprentissage du goût. Ce qui doit inciter le professeur de français à modérer sa superbe et à compulsurer son Littré.

---

Prusse éternelle

---

## Des Chevaliers teutoniques au national-socialisme

---

Quand les premiers missionnaires moyenâgeux reprirent contact avec cet Extrême-Orient dont on n'avait plus, en Europe chrétienne, qu'une idée très vague et embrouillée par des fables, ils reculèrent terrifiés devant un spectacle inattendu; car ils rencontrèrent partout dans le Céleste-Empire et dans les steppes de l'Asie intérieure ce qu'ils considéraient comme une parodie d'institutions catholiques, des religieux et des nonnes, des couvents, des pèlerinages, des jeûnes et des litanies, des cloches, et des processions, bref un ensemble à qui ne manquait que la lumière de la vraie Foi. Lorsque Nietzsche croisa sur son chemin

le mythe évolutionniste, il en tira le sujet de sa célèbre *climax* qui conduit du singe, par l'homme, au surhomme, le degré inférieur demeurant pour le stade supérieur « un rire et une honte douloureuse ». Enfin, désireux de classer ses « Trois Réformateurs » (*in pejus*), M. Jacques Maritain nous dépeint Rousseau comme un singe de la sainteté.

Ces trois souvenirs historiques et philosophico-littéraires nous reviennent à propos d'un phénomène qui nous inquiète souvent en notre temps mêlé de bassesse et d'élan, de sublime et de ridicule : toutes les tentatives faites pour trouver une solution plus juste des problèmes communautaires aboutissent à un simulacre de sainteté et adoptent des méthodes monastiques. Cela se confirme en Russie bolcheviste et dans le Troisième Reich. Le national-socialisme a emprunté aux règles monacales quelques commandements qui, même sous un déguisement trompeur, ne renient point leurs origines. Voici la soumission aveugle aux ordres des supérieurs : que les soldats du Parti obéissent au chef, *perinde ac si cadaveres essent!* Voici le mépris des richesses, pratiqué du moins en théorie par les membres de la N. S. D. A. P., adoncques le vœu de pauvreté. Voici une modification singulière de la chasteté, sinon la suppression, du moins la canalisation des appétits sexuels : ceux-ci ne s'appliqueront qu'à des objets impeccables au point de vue social et ne serviront qu'à perpétuer la nation. Et la vie en commun : les *Ordensburgen*, châteaux où l'on élève dans un isolement somptueux mais sévère les futurs chefs de l'Allemagne, les « camps communs » (*Gemeinschaftsleger*), les Jeunesses hitlériennes et l'Union de jeunes filles allemandes, toutes les *adunate* du Troisième Reich, cela ne procède-t-il pas d'un concept fondamental analogue à celui des associations monastiques fondées pour servir en commun un idéal commun? Puis, l'ascèse : le fameux slogan « des canons au lieu de beurre » n'est-il pas une défiguration de l'esprit chrétien de sacrifice, de l'abstinence volontaire? Il ne sera pas difficile de découvrir chez les nazis toutes les variétés de la vie monastique : la prière et la contemplation incluses, mais surtout le travail, l'enseignement et la lutte contre les infidèles.

C'est là, dans cette branche aujourd'hui éteinte de la grande famille des réguliers chrétiens, que nous constaterons la parenté la plus étroite avec le national-socialisme. Car si l'esprit germanique a jamais ressenti un penchant inné qui le rapprochât de l'Évangile, c'était l'amour du combat, l'enthousiasme guerrier qui devint le commun dénominateur pour les instincts ancestraux de l'Allemand et le zèle pieux du chrétien. Un tel lien était fragile et précaire; il se rompait souvent ou bien, lorsqu'il était sciemment ou naïvement exagéré par les intéressés, l'idée de Notre-Seigneur en sortait singulièrement altérée, des méprises grotesques et parfois révoltantes se produisaient et l'on en arrivait finalement là où les visiteurs effarés de la cour de Koubilaï-Khan voyaient la main de Satan : la piété, la discipline et la forme extérieure du christianisme gagnaient l'aspect d'un travesti sacrilège, d'une singerie blasphématoire qui susciterait le rire, si elle ne nous remplissait d'une honte douloureuse.

Que l'on se rappelle Clovis qui regrettait de ne pas avoir été présent au Golgotha pour abattre, avec ses Francs, les bourreaux du Christ. Que l'on relise les « harmonies des Évangiles » ou le *Heliant*, monuments littéraires vieux-allemands du haut Moyen-âge, où le Christ est présenté comme une sorte de Roi-Capitaine que les apôtres entourent en tant que vassaux et que les fidèles suivent en hommes liges. Que l'on s'initie, ne serait-ce que superficiellement, à la pensée politique de l'Allemagne des Othons, des rois Saliens et des Hohenstaufen. Que l'on se remémore uniquement les premières paroles du « Miroir des Saxons », le Code entre les codes législatifs de la Germanie septentrionale : deux *glaives* Dieu laissa sur terre... (dont l'un appartient au

# CAISSE GÉNÉRALE de REPORTS et de DÉPÔTS

SOCIÉTÉ ANONYME

**Siège social : BRUXELLES, rue des Colonies, 11**

Capital : 320,000,000 francs

## TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE ET DE BOURSE

Comptes de 'Chèques  
Comptes de Quinzaine à Taux Variable  
Prêts sur Titres

Coffres-Forts  
Dépôts de Titres et de Valeurs  
Lettres de Crédit

### Bureaux de Quartier :

Rue du Midi, 8, Bruxelles;  
Rue de l'Autonomie, 2, Anderlecht;  
Parvis Saint-Gilles, 33, Saint-Gilles;  
Square Sainctelette, 17, Bruxelles;  
Boulevard Bischoffshelm, 38, Bruxelles;

Rue du Balill, 79, Ixelles.  
Place Liedts, 18, Schaerbeek;  
Rue des Tongres, 62, Etterbeek;  
Rue Général Leman, 8, Etterbeek;

# Société Générale de Belgique

*Société Anonyme établie à Bruxelles par arrêté royal du 28 août 1822.*

Montagne du Parc, 3

Rue Royale, 38

Rue Ravenstein

Adr. Télégr. • Générale • Bruxelles.

**BRUXELLES**

Compte chèques postaux n° 261.

CAPITAL . . . . . fr,	796.000.000.00
RÉSERVES . . . . . fr,	1.164.210.000.00
<hr/>	
FONDS SOCIAL . . . . . fr.	1.960.210.000.00

#### CONSEIL DE DIRECTION :

MM. Alexandre Galopin, Gouverneur;  
Félicien Cattier, Vice-Gouverneur;  
Gaston Blaise, Directeur;  
Auguste Callens, Directeur;  
le baron Carton de Wiart, Directeur;  
Willy de Munck, Directeur;  
Albert d'Heur, Directeur;  
Edgar Sengier, Directeur;  
Edgard Stein, Directeur;  
Adolphe Stoclet, Directeur;  
Firmin Van Brée, Directeur;  
Jules Bagage, Directeur honoraire;  
Edouard de Brabander, Directeur honoraire.

#### COLLEGE DES COMMISSAIRES

MM. Edmond Solvay;  
Léon Eliat;  
le baron Adrien de Montpellier de Vedrin;  
le baron de Trannoy;  
H. Vermeulen.  
le comte de Patoul.  
Henri Goffinet  
Comte L. Cornet de Ways Ruart  
Ivan Orban.

*Le Secrétaire,  
M. Raoul Depas*

AVEC TOUT ACHAT D'UN TISSU TOOTAL

*exiger désormais  
ce bon de garantie*



... QUI CONSTITUE POUR VOUS UNE  
*protection totale!*

Non ! la garantie Tootal n'est pas un vain mot ni une vaine promesse. La qualité de nos tissus est telle que depuis toujours nous les vendons sous une garantie *formelle*. Afin de vous assurer une protection encore plus efficace, nous avons créé à votre intention, un «bon de garantie Tootal» imprimé en bleu, que le détaillant est tenu de vous remettre avec tout achat de tissu Tootal. Il est de votre intérêt d'exiger partout ce bon de garantie auquel vous avez droit.

*Les tissus*

**TOOTAL** MARQUE DÉPOSÉE

SONT FORMELLEMENT

*garantis!*

TOBRALCO ◊ TARANTULLE ◊ TISSUS ANTICHIFFONNABLES TOOTAL :  
LYSTAV - TOOTAMA - ROBIA ET TOILE DE LIN TOOTAL ◊ AUTRES  
PRODUITS TOOTAL : TISSUS D'AMEUBLEMENT, CHEMISES ET CRAVATES  
TOOTAL ◊ ROBES ET BLOUSES CHESRO ◊ MOUCHOIRS PYRAMID

TOOTAL — 18, Avenue de la Toison d'Or, Bruxelles



Pape, l'autre à l'Empereur). Nous saurons alors que pour le Teuton un chrétien c'était un *athleta Christi*, comme s'expriment souvent les chroniques et les monuments de l'époque, non pas au sens figuré, accepté par l'Eglise, mais dans la signification la plus primitive.

C'est à l'époque des Hohenstaufen et du « Miroir des Saxons » que ce christianisme militant, ou plutôt ce militarisme revêtu d'un voile chrétien, a obtenu son expression la plus parfaite. Les Croisades étaient sur le point de se terminer, la conquête de la Terre Sainte s'avérait illusoire, mais des ordres chevaleresques destinés à la lutte contre les infidèles subsistaient toujours. Ces associations, nées d'un élan religieux, n'en restaient pas moins des institutions au but social et économique très net : elles assuraient une existence décente à des cadets de famille aristocratiques ou nobles, elles détournaient de l'Europe occidentale et centrale les vellétés batailleuses d'éléments brouillons; elles dirigeaient les aspirations guerrières et les penchants cruels de la classe la moins tranquille non pas contre les princes, les bourgeois et les paysans de la chrétienté, mais contre les ennemis de la Foi.

\* \* \*

Depuis que ceux-ci opposaient aux gïaours désunis une résistance offensive et efficace, les ordres chevaleresques étaient à la recherche d'un terrain plus propice. Ils le repèrent un peu partout le long de la ligne qui séparait en Europe orientale les Etats chrétiens et les païens : Mongols et autres Tatares de la plaine russe et des bords de la mer Noire, peuplades baltes et finnoises. L'un des ordres militants, les Chevaliers teutoniques, réservé exclusivement à des nobles de langue allemande, s'installa d'abord en Transylvanie, où le roi de Hongrie les avait invités pour y protéger les frontières de l'Est menacées d'incursions barbares. Bientôt, les Arpades ne cherchèrent plus qu'à se débarrasser de ces défenseurs encombrants. Le même André II, qui ira sous peu combattre les Sarrasins, relègue avant de partir les Chevaliers teutons. Ceux-ci sont immédiatement appelés, et pourvus d'une riche donation en terres par le duc de Masovie, Conrad (1226), qui espère obliger en eux les alliés les plus précieux contre ses voisins septentrionaux, les Prussiens.

Ces derniers, proches parents des Lithuaniens et des Lettons, étaient, comme toutes les nations baltes, demeurés à l'écart de la civilisation chrétienne moyenâgeuse. Ils vivaient, divisés en tribus, sans Etat organisé, en demi-sauvages, molestaient les pays adjacents par des incursions périodiques et offraient ainsi le meilleur prétexte et le meilleur objet d'une expansion colonisatrice. De langue balto-slave, ils étaient au point de vue racial un mélange de Nordiques, de Lapons et de cette variation qui forme la base de toute la population des étendues russes, des hommes-travailleurs, hommes passifs, hommes indifférents, hommes mystiques, hommes insensibles à leur propre douleur et à celle d'autrui.

Les Chevaliers teutoniques ne tardèrent pas à indisposer contre eux le duc de Masovie et les autres princes de la maison des Piastes. Mais, comme d'habitude, les Polonais ne devinrent sages qu'après dommage. Ils ne réussirent plus à imiter l'exemple hongrois. Les singuliers gardiens de la frontière chrétienne se mirent à l'œuvre sanglante, sans se préoccuper des protestations polonaises. Ils s'établirent solidement aux côtes de la mer Baltique. Les indigènes furent extirpés ou réduits à l'esclavage. Quelques chefs autochtones achetèrent, au prix d'une dénationalisation complète et d'une conversion, dont la sincérité n'importait nullement aux Chevaliers teutoniques, l'accès de la noblesse provinciale qui se formait sous les auspices de l'ordre.

En effet, celui-ci, ayant conquis toute la région désignée plus

tard sous le nom de Prusse Orientale, convoqua d'Allemagne des colons germaniques; des nobles, pour y faire souche et constituer une classe dirigeante où les Chevaliers teutoniques recruteraient leurs fonctionnaires et une partie de leurs membres; des bourgeois, pour fonder et pour peupler des villes; des paysans, pour surveiller et pour instruire de leurs procédés agricoles les aborigènes, échappés des nombreux carnages. La conquête, l'extermination des récalcitrants, la colonisation allemande et la réduction impitoyable des habitants primitifs ont formé le statut social et le caractère des maîtres et des sujets en territoire prussien.

Ce n'étaient plus des Allemands, grandis dans une atmosphère de vieille culture, à l'ombre de monuments antiques ou chrétiens du Moyen-âge, en relation avec la civilisation latine, française ou italienne, mais des Germains en quelque sorte rebarbarisés au contact des forêts vierges et des lacs marécageux, des tueries perpétuelles. Sous leurs ordres des serfs dociles en apparence demeuraient portés à la révolte. Le vernis chrétien disparaissait rapidement et laissait reparaître la nature et toutes ses passions indomptées. A gratter le Russe on aperçoit le Tatar, à contempler de plus près le Chevalier teutonique et ses auxiliaires on discernait le Viking, brave, aventureux, dépourvu de charité, fier, méprisant envers les faibles, farouchement attaché à ses chefs, rêveur très sensible à ses songes et affreusement dur dès qu'il se place sur le terrain de la réalité. Le souci de la convention, la force des concepts chrétiens et la loi de l'inertie ont pourtant maintenu les dehors d'une institution chrétienne, monaco-chevaleresque. Mais à la première occasion, toute cette façade s'écroulera et l'Etat prussien temporel se révélera aux yeux des contemporains étonnés et indignés. Il gardera les restes de dehors chrétiens, pour autant et aussi longtemps que bon lui semblera; ils les rejettera dès qu'ils gêneront le glaive, seul ornement indispensable du véritable Germain.

Ce qui ne veut pas dire que les singuliers moines-chevaliers aient négligé batailles, prières et conquêtes, à l'époque où ils endossaient encore leur habit, voire le manteau blanc avec la croix noire au milieu, d'où ils prirent nom de *Kreuzritter*. Toute leur histoire ne constitue qu'une longue suite de massacres. Dantzig leur échoit en 1308, après un « bain de sang » copieux; toute la Poméranie orientale, que l'on baptisera plus tard Prusse royale et enfin Prusse occidentale, est incorporée à l'Etat de l'Ordre après des guerres continuelles, menées avec une férocité inégalable. C'est par ce moyen que, vers 1340, la Pologne est coupée de la mer pour plus d'un siècle. C'est par le même moyen que les Teutoniques pensaient s'approprier la Lithuanie, où une dynastie capable et énergique avait créé un Etat cohérent auquel ne manquait que la conversion au christianisme pour entrer dans l'Europe civilisée.

Cette conversion, précédée d'une lente infiltration de l'Evangile, s'accomplit officiellement en 1386, lors du mariage conclu entre Edvige, princesse capétienne de la maison d'Anjou et héritière de la couronne de Pologne, et Jagellon, grand-duc de Lithuanie. Cet hymen s'était négocié sous le signe d'une alliance contre l'Ordre teutonique, adversaire également dangereux des deux pays. Les Chevaliers en furent fort choqués. Avec son adhésion au christianisme, la Lithuanie enlevait aux bons apôtres de la Foi l'unique raison de leurs expéditions punitives et de leurs annexions futures. A vrai dire, les maîtres de la Prusse n'avaient cure de pareils scrupules. Quand ils sévissaient en pays récemment converti, ils avaient coutume d'abattre les païens fraîchement baptisés en leur disant : « Voici que nous t'administrons le sacrement de la confirmation. » On voit que la nullité du baptême, pour autant qu'il concerne une race inférieure, n'est pas une invention germanique d'aujourd'hui.

Polonais et Lithuaniens infligèrent à leurs voisins terribles

une cuisante défaite à Grunwald-Tannenberg en 1410, mais le dynamisme des Chevaliers teutoniques ne fut brisé que par la guerre de Treize ans et par la paix de Torun de 1466. Ce succès éclatant des Polonais a pour cause non seulement l'accroissement des forces militaires que le royaume des Jagellons a atteint sous Casimir IV, mais aussi et surtout la révolte intestine des propres sujets de l'Ordre. L'antagonisme social et national joue maintenant contre les seigneurs trop certains de leur pouvoir absolu. Les villes s'insurgent contre un régime qui les condamne à une infériorité implacable. La petite noblesse en fait autant. Depuis plusieurs siècles, les Allemands venus de l'Empire se sont alliés par mariage à des familles polonaises, à des Poméranais chez qui les souvenirs slaves sont encore très vifs et à des descendants des anciens Prussiens baltes. La voix du sang et de la tradition commence à crier contre les Chevaliers teutoniques. C'est là un fait très important, car il provoquera pour tout l'avenir cette scission qui dressera, sur les rivages prussiens, les hautains guerriers à la discipline de fer contre les démocrates passablement anarchiques, férus de liberté, raisonneurs et humains. Les deux courants envahirent la mère patrie allemande et y régneront simultanément ou l'un après, et contre l'autre.

Le pacte de 1466 ne pouvait durer; il n'était qu'un armistice. Il rendit à la Pologne la souveraineté sur l'embouchure de la Vistule et la suzeraineté sur l'Etat des Chevaliers teutoniques, dont le Grand Maître devint vassal de la Couronne polonaise. Un nouveau duel s'engagea au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Puis, constatant qu'ils ne pouvaient pas remporter de triomphe complet, chacun des deux adversaires songea à un compromis. La crise religieuse en offrit la formule, dont l'Eglise paya les frais. Le Grand Maître, Albert de Brandebourg, Hohenzollern par les hommes, mais descendant des Jagellons par les femmes, s'enflamma soudain pour la Réforme, défroqua, prit femme et accepta comme fief séculier le pays qu'il avait gouverné en tant que supérieur d'un ordre chevaleresque. Rien ne subsista plus du cadre primitif dans lequel s'étaient installés les Teutoniques. Ils n'avaient plus à lutter contre les infidèles, ils n'étaient plus des moines; mais ils conservaient leur apanage, eux et leur chef transformé en duc héréditaire.

\* \* \*

Ce conservatisme, dont la qualité maîtresse est de garder ce que l'on a conquis, sera la devise immuable des hobereaux prussiens. A l'égal de leurs ancêtres et prédécesseurs, ils ne se soucieront plus du titre auquel ils jouissent d'un bien ou d'un privilège; ils conservent. Mais ils n'ont pas perdu la faim de nouvelles conquêtes. Bref, les Chevaliers teutoniques ont prolongé leur *Weltanschauung* au delà de leur existence monacale. Discipline, mépris des richesses passagères (ce qui n'exclut pas l'avidité de terres productives), cruauté, dureté, bravoure, insensibilité envers les faibles, respect des forts et haine des plus forts, promptitude au sacrifice, égoïsme collectif restreint à ses propres camarades, mysticisme doublé d'un âpre sens des réalités: tout cet amalgame de vertus monastiques et de vices païens s'incrusterà dans la couche supérieure de la Prusse Orientale.

Il se mélangera avec l'esprit de la Marche de Brandebourg, son proche parent, tout comme les deux lignes des Hohenzollern, celle de Berlin et l'autre de Königsberg, sont issues de la même racine, pour se confondre à nouveau quelques siècles plus tard. Au sein des *Neu-Stämme* — pour employer la terminologie de M. Nadler — c'est-à-dire des Allemands habitant les régions colonisées de l'Est germanique, arrachées aux Slaves et aux Baltes, Prussiens et Brandebourgeois sont spécialement faits

pour s'entendre. L'héritage purement militaire de la Marche s'accorde à merveille avec celui des Chevaliers teutoniques.

De la rencontre de ces deux incarnations nordiques du *Volksgeist* allemand est née la Prusse dont Frédéric I<sup>er</sup> était le plus ancien, son fils Frédéric-Guillaume I<sup>er</sup>, le collectionneur de grenadiers géants, le plus typique, et Frédéric II, le plus grand des rois. L'Ordre monastique et guerrier se réincarne dans l'armée prussienne qu'anime le même idéal et qui est empreint des mêmes défauts que les Chevaliers au manteau blanc et à la croix noire. Noir-blanc, ce seront les couleurs du royaume des Hohenzollern. Du blanc, accompagné de beaucoup de noirceur, ce sera le symbole fidèle du prussianisme.

Nous ne le poursuivrons plus dans toutes ses manifestations. Contentons-nous de le montrer en lutte avec l'autre Prusse, aux sources antégermaniques, antigermaniques, follement éprise de liberté: c'est le conflit entre le Grand Electeur et son fils d'une part, les Etats de la Prusse ducale et les citoyens d'autre part; c'est l'annexion de la Prusse polonaise, l'entrée à Dantzig, le geste de Schopenhauer père qui fait murer ses fenêtres pour ne pas devoir voir les soldats des Hohenzollern; c'est l'enthousiasme de Kant pour la Révolution française, quand il oublia pour la première et unique fois sa promenade quotidienne, au reçu des nouvelles de Paris. C'est l'opposition démocratique sous Frédéric-Guillaume III et sous ses deux fils; c'est la résistance contre Bismarck; c'est l'un des éléments constitutifs de la révolution allemande, de 1848, des « années de conflit », du *Kulturkampf*, des « années socialistes » (ces trois révolutions n'ont pas pris de tournure sanglante) et de 1918: les trois autres éléments, ce sont la latinité rhénane, le catholicisme réellement chrétien et les intrus juifs.

La dernière des révolutions ayant été couronnée de succès grâce à la collaboration des quatre facteurs précités et à la « complicité » de l'étranger, l'esprit des Chevaliers teutoniques a préparé et accompli sa revanche.

Nous le voyons d'abord agir dans les différents *Bünde*, les associations secrètes de combat qui rappellent si fortement les anciens ordres chevaleresques. Des rives de la Baltique — les *Ballikumkämpfer* ne sont-ils pas les premiers précurseurs immédiats du national-socialisme actuel? — les *Geächteten*, les « Hors-la-Loi » de la République weimarienne, occidentale, démocratique, au dosage catholique et aux bases vaguement chrétiennes méditerranéennes, opèrent leurs incursions au pays des hommes devenus infidèles à la pure tradition germanique. Parfois ils se prévalent d'un christianisme belliqueux, aux traits vikings ou vieux-francs. Toujours ils ressemblent aux Teutoniques. Et quand les nouveaux chevaliers de la Croix (gammée) auront assuré leur triomphe, ils auront soin d'établir eux-mêmes leurs droits à la succession prussienne. Avec les vainqueurs de Dantzig et de Plowce, avec les vaincus de Grunwald-Tannenberg, avec le vassal peu commode qui prête serment à contre-cœur au roi Sigismond en 1525 et avec cet autre vassal arrogant qui, après avoir battu son suzerain dans la bataille de Varsovie en 1656, lui arrache l'indépendance, enfin avec ce grand Frédéric qui se partage avec la Russie les dépouilles d'une Pologne assaillie, avilie et malmenée, les fondateurs du Troisième Reich auront en commun l'ennemi héréditaire, les méthodes et les raisons de combat.

Mauvais chrétiens et bons Germains, ils sont dans la ligne d'un monachisme factice et d'une férocité belliqueuse très authentique.

C. MEUWLY.

## L'économie de guerre de l'Allemagne

*L'étude que l'on va lire est de la plume d'un expert allemand qui l'écrivit pour notre confrère de Londres, l'excellent hebdomadaire catholique The Tablet. Nous l'avons traduite, persuadés qu'elle ne manquerait pas d'intéresser grandement nos lecteurs.*

On peut dire que l'économie allemande est en guerre depuis 1933. Et il s'agit bien de la plus formidable économie de guerre qui ait jamais été édiflée pendant une période dite temps de paix. Rien n'éclaire davantage les intentions politiques dernières de l'actuel gouvernement allemand que cette mobilisation économique. Immédiatement après leur prise de pouvoir, les nazis se rendirent compte que leur politique devait fatalement conduire à la guerre. Et la part la plus active de leurs préparatifs guerriers fut bien la régimentation et la socialisation finale de l'industrie et de l'agriculture allemandes.

### I

De nos jours, une guerre entre grandes puissances est devenue une « guerre totale ». On en était là, déjà, en 1917 et 1918. Aujourd'hui, l'échelle se trouve encore agrandie. Et « guerre totale » signifie principalement : guerre économique.

L'organisation d'une guerre économique trouve un terrain particulièrement favorable en Allemagne. L'idéologie militaire et les théories économiques furent toujours étroitement unies outre-Rhin. L'Allemagne ne connut jamais « d'économie pure » et aucun système économique n'y fut jamais clairement développé. La forme allemande du libéralisme économique ignorait le « laisser-faire » dans le sens d'Adam Smith. Quand les classiques anglais frayèrent la voie à la révolution industrielle du XIX<sup>e</sup> siècle, List écrivit un traité d'économie politique qui était un mélange de socialisme d'Etat industriel et d'économie libérale, sur une base strictement nationaliste allemande. A la vérité, la pensée économique allemande resta mercantiliste. L'économie politique était réellement politique; la possibilité de fonctionnement en temps de guerre restait toujours le but ultime de la production et de la distribution. Pendant des générations, pour nous en tenir à l'exemple le plus frappant, les Allemands ont mangé du pain pauvre et cher, fruit d'un sol maigre et d'un climat rude, afin que suffisamment d'hommes et d'aliments fussent disponibles pour la guerre périodique.

La tradition de l'économie allemande a rendu la tâche plus facile au gouvernement nazi qu'elle ne l'eût été en tout autre pays. La conception militaire de la vie économique en Allemagne trouve, malheureusement, une base solide dans l'extrême habileté organisatrice de la race et dans sa subordination complète à l'Etat. Pour tout homme d'affaires qui n'est pas Allemand, créer une économie de guerre est une entreprise gigantesque, sinon désespérée, tandis qu'en Allemagne elle répond au sens inhérent à ce que les Allemands appellent ordre et discipline.

Même quand l'Etat, pendant les dernières générations avant 1914, s'abstenait de diriger directement l'industrie, les Allemands avaient créé leur armée industrielle privée. Les corporations, pratiquement oubliées dans la plupart des pays d'Occident, reparurent en Allemagne sous la forme de cartels et d'ententes commerciales bien longtemps avant les trusts américains. La

concurrence y était délibérément réglée. Depuis les matières premières de base, comme le charbon et le fer, jusqu'aux produits finis, pratiquement tous les produits de l'industrie et bien des produits agricoles étaient « cartélisés ». Chaque industrie avait son code particulier. Une réglementation privée fixait les prix et les conditions et déterminait le rendement, la capacité et les façons de produire et de vendre. En 1930, environ deux mille cartels et autant d'organisations plus lâches couvraient tout le champ de l'activité économique. La production incontrôlée n'était plus qu'une rare exception.

Telle était la structure générale de l'économie allemande quand les nazis prirent le pouvoir en 1933. Fidèle à la tradition allemande, la révolution s'appliqua à une « super-organisation ». Rien ne fait davantage appel à cette nation d'idéologie militaire et de culte prussien de l'Etat qu'une occasion d'organiser. En quelques années, toute l'économie fut militarisée comme tout autre domaine de la vie humaine. Le gouvernement n'eut pas beaucoup à ajouter aux résultats déjà obtenus dans la création d'une économie complètement organisée. Il n'eut qu'à prendre sous sa tutelle les organisations existantes. Il n'y a pas loin du socialisme privé au socialisme public. Les hommes d'affaires, habitués depuis des générations à obéir aux lois et règlements de leurs cartels et de leurs ententes, deviennent vite d'excellents et sûrs fonctionnaires d'un Etat qui socialise l'économie.

L'économie de guerre n'a donc été nulle part plus efficacement préparée qu'en Allemagne. Dans ce pays, l'individualisme et le « laisser-faire » ne présentent pas d'obstacles à une pareille révolution. La tradition et l'éducation prédestinaient l'homme d'affaires allemand à se jeter dans les bras de l'Etat.

Quelques légers changements suffirent pour convertir l'organisation économique allemande en une immense machine d'Etat. Jusqu'en 1933 l'adhésion aux cartels avait été libre et, sauf dans les industries de base, tous les cartels connaissaient quelques *outsiders*. Les nouvelles ententes économiques sont toutes basées sur l'adhésion obligatoire. La réglementation de l'offre et de la demande, des prix et des conditions, des sanctions et autres expédients légaux, précédemment facteurs d'accords privés, est simplement devenue la règle de droit public. L'immixtion des Ministères de l'Economie et de l'Agriculture, quelque peu limitée jusqu'en 1933, fait aujourd'hui de l'homme d'affaires bien plutôt un fonctionnaire qu'un homme maître de ses décisions. L'Etat s'est arrogé le droit de diriger toute branche de l'industrie ou toute firme privée par des commissaires spéciaux, mais étant données les traditions économiques du pays, le contrôle général de l'activité industrielle est normalement suffisant pour obtenir et maintenir l'harmonie parfaite entre la politique économique de l'Etat et la conduite de l'industrie. Le système est dénommé : administration autonome, mais en fait il ne diffère que de nom d'une administration d'Etat. Il utilise l'expérience et les connaissances de l'industrie et du commerce pour atteindre des buts purement politiques.

L'homme d'affaires allemand se meut dans un cadre d'organisation publique qui contrôle tous ses mouvements et ses moindres décisions. Il ne peut augmenter ses prix. Il ne peut toucher ni aux salaires, ni aux conditions de travail. Il ne peut augmenter sa ration de matières premières. Il ne peut acheter qu'aux sources autorisées et il ne peut vendre librement. Il ne peut augmenter ou diminuer le volume de sa production ou son équipement industriel. Il n'est plus qu'un entrepreneur. La propriété privée comme moyen de production a entièrement perdu son sens sous l'actuel système allemand de contrôle public. Le dernier pas dans la socialisation complète sera l'introduction d'appointements pour les hommes d'affaires eux-mêmes. Ce qu'ils gagnent actuellement n'est déjà plus qu'une vague réminiscence du profit

capitaliste, et son importance est, en fin de compte, déterminée par l'Etat et soumis au fardeau écrasant d'impôts atteignant 75 % des bénéfices nets.

Les associations ouvrières suivirent un développement similaire. Les syndicats furent abolis en 1933. Ils furent remplacés par le « Front du Travail », pratiquement une régimentation complète de la classe ouvrière. En fait, l'adhésion est obligatoire et les contributions sont élevées : de 600 à 700 millions de mares par an. C'est de ces contributions que proviennent, par exemple, les fonds du mouvement « Force par la joie », du mouvement pour « l'Auto du peuple », du mouvement assez lyrique et romantique en faveur de la beauté dans l'industrie et autres dépenses sur lesquelles les ouvriers n'exercent d'ailleurs ni contrôle politique, ni contrôle économique. La plus grande partie de ces fonds accumulés a servi à l'acquisition de fonds d'Etat allemands : ils ont donc simplement disparu dans le gouffre aux armements. Que cette épargne et ces contributions, retenues obligatoirement sur les salaires, puissent jamais être restituées, ce n'est là qu'une illusion parmi beaucoup d'autres caressées par un prolétariat qui a perdu sa liberté politique et qui ne conserve plus que le minimum le plus réduit de pensée économique. L'argent du mouvement « l'auto du peuple » a été dépensé pour la guerre en Pologne...

## II

Un court aperçu sur le développement et la distribution du revenu national allemand et sur les méthodes pour le financement de ces énormes préparatifs de guerre révélera les résultats matériels de la politique délibérée du gouvernement nazi.

Depuis six ans, l'économie allemande était sur un pied de guerre, et peu importait pour les résultats économiques le moment de l'ouverture des hostilités. Préparer une guerre signifie, de nos jours, une réduction sévère de la consommation longtemps avant que la machine militaire soit mise en mouvement. La distribution de revenu national subit nécessairement, par ces préparations, un changement profond. Les dépenses improductives s'élèvent à un très haut pourcentage de l'ensemble de l'activité économique, et les placements rémunérateurs ainsi que la consommation se trouvent ramenés à un niveau incroyablement bas. Pas de chômage et toute l'industrie donne son maximum. Les stocks de produits non finis sont réduits à un minimum et malgré tous ces signes d'un grand *boom*, la consommation est basse et en décroissance. Voilà le tableau général de l'économie de tout pays préparant une guerre technique de type moderne. En Allemagne, cette transition d'une industrie de paix à une industrie de guerre atteignit des dimensions colossales.

De 1933 à 1938 le revenu national allemand est passé de 45 à 75 milliards de mares. En 1933, la consommation équilibrait, en gros, le revenu national, étant donné que pendant la crise économique de 1930 à 1933 il n'y avait plus eu d'investissements importants. D'autre part, la consommation n'a guère varié depuis 1933; en fait, il y eut même une diminution marquée au-dessous du niveau de 1933 quand le manque général de tous les articles de consommation se fit sentir en 1937. De plus, des investissements privés pour une production normale de paix — des nouvelles usines, par exemple — furent pratiquement inexistants pendant toute la période de 1933 à 1939.

Il ressort de là que le gouvernement allemand stabilisa simplement la consommation au bas niveau de 1933 et utilisa tout le surplus du revenu national depuis lors pour l'armement. Il faut se rappeler que l'armement en vue d'une guerre ne consiste pas seulement à produire des armes; il comporte aussi l'équipement indirect et des dépenses très élevées pour des choses utiles pour la guerre comme pour la paix, les routes, les travaux publics,

les bâtiments administratifs, etc. Etant donné que les prix ont haussé, de 1933 à 1939, de 12 ou 15 %, une consommation annuelle de 45 milliards de mares en 1933 équivaut à environ 52 milliards actuellement. On peut dire que tout milliard au-dessus de ce chiffre a été employé à préparer la guerre.

La somme totale ainsi estimée est de l'ordre de 70 milliards de mares, soit l'équivalent de 5.000.000.000 de livres sterling.

Telle fut et telle est encore, la solution allemande du problème du chômage. S'il est vrai que le *standard* de vie de l'ouvrier qui était chômeur de 1930 à 1933 s'est légèrement relevé après 1934, déjà en 1937 il retombait au bas niveau de 1933. Et pour l'ensemble de la communauté allemande, cette amélioration éphémère fut plus que compensée par la baisse de la consommation dans les classes aisées sous l'influence de lourds impôts.

Ainsi donc, le grand accroissement de la production nationale depuis 1933 est allé uniquement aux armements improductifs. Toute une nation a été d'abord assujettie puis appauvrie dans le but déclaré de préparer la guerre. Reste à voir si cette Sparte involontaire vaudra à ses despotes la guerre victorieuse qu'ils escomptent.

Le *boom* allemand depuis 1933 fut purement et simplement un *boom* de guerre et comme chez tous les belligérants de 1914 à 1918, tout homme était au travail cependant que le pays s'appauvrisait chaque jour davantage.

Le financement de ce *boom* était fait d'impôts et d'emprunts d'Etat, mais sans grand égard aux méthodes conservatrices traditionnelles. En prenant pour base l'année 1933, les impôts additionnels pour la période 1933 à 1938 se montèrent à 30 milliards de mares. Les ministères autres que ceux de l'armement ont à peine augmenté leurs dépenses et cette augmentation fut d'ailleurs convertie par des moyens extraordinaires comme par exemple la taxe de chômage, toujours prélevée alors qu'il y a manque de main-d'œuvre au lieu de chômage, ou des « levées » perçues par les corporations industrielles et par le Front du Travail, ou encore les hautes contributions du Parti nazi et de ses nombreuses affiliations. Tout l'excédent des impôts depuis 1933 a donc été dépensé en armements ou quasi-armements.

On a vu plus haut que la dépense totale pour l'armement fut de l'ordre de 70 milliards de mares. Quarante milliards ont donc dû être empruntés par le gouvernement. En 1933, grâce à la méthode financière plutôt conservatrice des gouvernements précédents, la dette publique allemande ne se montait qu'à 25 milliards de mares. Elle a été à peu près triplée en six ans et elle atteint actuellement l'équivalent d'environ 5.000.000.000 de livres sterling. Ce fut, évidemment, une chance unique pour l'Allemagne de pouvoir supprimer, en 1923, l'énorme dette publique contractée pendant la Grande Guerre, ce qui la débarrassait d'un fardeau d'environ 7.500.000.000 de livres sterling. Mais voilà que les quinze années écoulées depuis la fin de l'inflation allemande — quand l'Allemagne se remit à emprunter en partant de zéro comme dette nationale — voilà que ces quinze années ont suffi pour accumuler une dette improductive qui approche de nouveau des chiffres astronomiques de 1919. La guerre en Pologne et quelques mois de guerre sur le front occidental suffirent pour faire monter la dette publique allemande au niveau de 1919. A cette époque, le chiffre atteint était le résultat de cinquante années de finances publiques « conservatrices » et de quatre années de guerre mondiale; aujourd'hui le chiffre atteint sera principalement le résultat de six années de *préparations* guerrières avec seulement quelques mois de guerre réelle.

La question de savoir si l'Allemagne sera capable de financer une guerre longue revêt donc une importance décisive. *Entrer* en guerre dans des conditions financières qui caractérisent ordinairement la *fin* d'une lutte longue et coûteuse est un phénomène nouveau. Certes, il est parfaitement vrai que la France et la

Grande-Bretagne, qui n'ont pas répudié leurs dettes publiques, portent également un lourd fardeau, mais leur consommation n'est pas tombée au niveau purement « subsistantiel » que l'Allemagne connaît déjà depuis quelques années.

Pour prédire comment l'Allemagne financera la guerre, il nous faut considérer quelques données fondamentales :

1° Il n'est pas possible d'accroître encore la *production* allemande. Elle plafonne. Toute la main-d'œuvre est au travail. Déjà de fréquentes plaintes s'élèvent à propos d'heures de travail trop nombreuses. Et dans une « guerre totale » la production se verra grandement réduite, à cause précisément de la mobilisation de ceux-là mêmes qui sont d'ordinaire les plus actifs dans la vie économique;

2° D'autre part, les *dépenses publiques* ne peuvent que s'accroître énormément dans une grande guerre. Elles dépasseront de beaucoup les chiffres de 1933 à 1938;

3° En conséquence, il faudra nécessairement comprimer encore, et sévèrement, la *consommation*.

Deux moyens permettent d'atteindre ce but : l'inflation, méthode employée de 1914 à 1923, ou bien une accentuation de la limitation de la consommation. L'inflation diminue évidemment la consommation de tous ceux qui ont des revenus ou des salaires fixes, c'est-à-dire la grande majorité d'une population industrielle. Une limitation directe de la consommation mène à une épargne obligatoire du solde non dépensé de tout revenu. Cette partie du revenu, qui s'accroît avec une consommation décroissante, est alors ou prélevée (confisquée) ou employée à l'achat de fonds d'Etat. La différence entre les deux procédés n'est d'ailleurs pas grande : dans un Etat très endetté, les emprunts d'Etat ne sont qu'une forme de taxation; ils portent intérêts jusqu'à ce qu'un nouveau gouvernement les répudie. Le gouvernement allemand essaiera d'éviter une inflation déclarée et optera donc pour le second moyen : impôts nouveaux et emprunts forcés.

Mais la compression de la consommation a ses limites; en fin de compte, elle tend à l'inanition des citoyens. Certes, il faut longtemps pour atteindre cette limite. Mais la voie est plus courte en Allemagne que chez les puissances occidentales où le rationnement, d'ailleurs très large, commence à peine.

### III

L'Allemagne possède-t-elle d'autres réserves?

Des stocks de marchandises constituent une réserve et forment un « tampon » naturel pour amortir une demande brusque ou un manque de production. Dans ce domaine, la situation de l'Allemagne est très grave; c'est le point le plus faible de l'économie de guerre de l'Allemagne. Le développement rapide des armements, pendant ces dernières années, et l'insuffisance du commerce extérieur allemand ont réduit les stocks à un minimum.

En 1914, l'Allemagne entra en guerre avec une réserve de matières premières importées se montant à 7 ou 8 milliards de marcs (£ 400.000.000), c'est-à-dire de quoi satisfaire la demande normale d'environ une année. De plus, les réserves d'or et de devises étrangères étaient considérables, plus de 3 milliards de marcs. D'autre part, ses placements à l'étranger, susceptibles d'être « liquidés » pour payer les importations extraordinaires de matériel de guerre et de produits alimentaires, étaient grands, surtout dans des pays neutres où la liquidation resta possible presque jusqu'à la fin de la guerre. Ces placements, qui se montaient à 25 milliards de marcs, furent utilisés jusqu'à

concurrence de plus de 5 milliards de marcs. Enfin l'Allemagne réussit à placer de grandes quantités de fonds d'Etat à l'étranger, en Amérique par exemple, jusqu'en 1917. Le produit net, plus de 1.500 millions de marcs, fut consacré à l'achat de matières premières à l'étranger. Il y avait un actif total de 16 à 18 milliards de marcs, représentant près de deux années et demie d'importations sur une base normale, actif qui pouvait être réalisé pour faire face à des besoins de guerre. Dans cette mesure, il ne fallait donc pas d'exportations allemandes pour compenser des importations de guerre.

Toutes ces ressources ne sont plus aujourd'hui, pour l'Allemagne, que des souvenirs d'un passé plus heureux. Les stocks actuels de matières premières étrangères sont de l'ordre de 600 à 800 millions de marcs, quelque chose comme 50 millions de livres, soit un bon dixième de 1914. Dans certains cas des *ersatz* peuvent mitiger le manque. Il n'y a plus de réserves en devises étrangères et l'or autrichien et tchèque, ensemble 75.000.000 de livres sterling, est déjà amplement dépensé. les placements à l'étranger — fonds publics, actions, etc., coursables — ont déjà été liquidés en 1936 et 1937, il ne reste plus que quelques tristes « non-valeurs ». Pendant ces dernières vingt années les placements allemands à l'étranger ont d'ailleurs été peu importants; le total de leur liquidation, il y a trois ans, fut inférieur à 500 millions de marcs. Enfin, le crédit allemand étant tombé au-dessous de zéro depuis des années, de nouveaux crédits étrangers, à court terme ou par l'émission d'emprunts, sont absolument impossibles. Bref, l'Allemagne n'a pas de réserves.

En conséquence, l'approvisionnement ultérieur de l'Allemagne en produits alimentaires et en matières premières dépendra exclusivement de sa capacité de produire et d'exporter. Mais tabler sur pareille capacité est un expédient plus que douteux. Depuis des années (certainement depuis 1936) l'industrie allemande travaille à plein rendement et donc son volume d'exportations ne peut être accru. Au contraire, sous la nécessité de demandes de guerre croissantes, sous le coup de la perturbation des marchés internationaux et du blocus, les exportations allemandes — et donc le seul moyen qui reste pour payer les importations — baisseront lourdement à l'avenir, et les petites réserves auront fondu avant peu.

Sombres perspectives pour l'Allemagne. Un certain soulagement est possible par le pillage délibéré des stocks en pays conquis, mais ces pays d'Europe orientale sont eux-mêmes pauvrement pourvus et pourront à peine soutenir l'armée d'occupation. Ce fut, en tout cas, le résultat final de la conquête des « trésors de l'Est » en 1917-1918. Si ces pays devaient être vidés à fond, leur productivité future s'en trouverait grandement handicapée et ils deviendraient vite un passif bien plus qu'un actif.

L'intervention de la Russie a introduit une série de facteurs indéterminables. Mais l'Allemagne ne peut conquérir la Russie, et toute importation russe devra être payée très cher d'une manière ou de l'autre. Il serait tout à fait contraire à la tradition russe d'accorder de longs crédits à des belligérants en faillite.

### IV

Qu'une guerre allemande éclate toujours à la fin de l'été est dû à une cause matérielle fort simple. A ce moment l'essentiel de la récolte est rentré, à part les pommes de terre et les betteraves, et on s'imagine à Berlin avoir devant soi toute une année pour manœuvrer.

L'Allemagne se suffit en matières de produits alimentaires et de fourrages, d'après la récolte, dans la proportion de 80 à

85 % de ses besoins normaux. La production agricole du pays s'est améliorée et s'améliore encore légèrement, mais depuis cinq ans l'accroissement moyen de la production correspond à peine à l'augmentation normale de la population. Le déficit de 15 à 20 % n'a matériellement pas varié pendant ces dernières années.

Ce déficit ne s'étend pas également à tous les produits agricoles. En céréales, l'Allemagne produit en moyenne 90 % de sa consommation normale; en pommes de terre 100 % et comme il lui reste certains stocks de la dernière récolte, un manque grave n'est pas probable pour les deux prochaines années, à moins que les causes signalées plus haut et le mauvais temps ne provoquent des récoltes déficitaires. En fait de viande, l'Allemagne produit à peu près toute sa consommation, mais 15 % de la viande sont produits sur la base de fourrages importés. Une diminution importante de ces importations conduirait à un manque croissant de viande — déjà la consommation a été réduite de plus de 10 % — après dix-huit à vingt mois.

La grande lacune allemande en matière de produits alimentaires est constituée par les œufs, le beurre, le lard, les huiles végétales et les produits similaires. Ici l'Allemagne est largement tributaire de l'étranger. Elle ne produit elle-même que 40 à 45 % de la demande pour ces produits; 25 à 30 % sont fournis par l'importation de produits de base, tels que tourteaux, etc., qui sont transformés en graisses par la nourriture des animaux. Les autres 30 % de la demande normale sont fournis, eux, par l'importation directe. Il n'est donc pas étonnant que le manque de graisse commença à se faire sentir dès 1936. Ce manque deviendra le facteur décisif de l'alimentation allemande à l'avenir. Et rappelons, ici, que, pendant une guerre, la productivité agricole d'un pays décroît toujours plus rapidement que sa productivité industrielle, surtout parce que partout les paysans forment le noyau de l'armée combattante. En souffrent particulièrement les produits agricoles « raffinés », les graisses, les œufs, les légumes, etc., qui demandent bien plus de travail et de soins que les céréales, par exemple. Malgré les plus grands efforts, la production par acre tomba, en Allemagne, de 1914 à 1919, de près de 30 % et les chiffres d'avant-guerre (1913) ne se retrouvèrent qu'en 1930!

Les principaux fournisseurs de graisses, de fourrages et d'œufs sont la Hollande, le Danemark, les pays baltes et les pays d'outre-mer: Etats-Unis, Nouvelle-Zélande et Chine. Les importations de Pologne, remplaçables maintenant par des réquisitions, étaient négligeables. Toutes ces importations agricoles doivent donc être payées comptant, par les produits d'une industrie exportatrice en décroissance et souvent par des exportations rendues impossibles par le blocus et la désorganisation du commerce international. Et ici se trouve la deuxième faiblesse décisive de la situation allemande, à côté du manque de matières premières industrielles importées.

Economiquement, l'Allemagne est bien moins puissante et moins pourvue de réserves qu'en 1914. La création de l'armement technique a été poussé très loin, mais le manque de réserves et de ressources rendra le maintien et le remplacement de l'appareil guerrier de plus en plus difficile. Dans une « guerre totale », le besoin de produits alimentaires, de matières premières et de tous les produits de base, suit une courbe ascendante très prononcée, et de grands stocks ainsi que le libre accès à toutes les ressources sont nécessaires pour répondre à des besoins multipliés. Une guerre longue ne s'entreprind pas avec des cartes de rationnement pour les nécessités de la vie quotidienne. Si pareille mesure s'avère nécessaire, automatiquement la « longue guerre » finira bien plus tôt que prévu...

## L'importance de l'Union Sud-Africaine pour l'économie belge en temps de guerre

Lors de sa réunion du 8 novembre — la première depuis les événements du 1<sup>er</sup> septembre — l'Association Belgo-Sud-Africaine a décidé de consacrer son activité, pendant les prochains mois, à l'accroissement des relations commerciales entre la Belgique et l'Union Sud-Africaine. Qu'il me soit permis de résumer ici les raisons de cette décision.

L'année dernière, à l'occasion de l'exposition de produits sud-africains au Palais des Beaux-Arts, à Bruxelles, j'eus l'occasion d'attirer l'attention de nos hommes d'affaires belges sur l'intérêt que nous avons de voir augmenter nos relations commerciales avec l'Union Sud-Africaine. Ce pays est pour la Belgique un des rares qui achètent chez nous des produits fabriqués pour ne nous livrer, en ordre principal, que des matières premières, et avec lesquels notre balance commerciale reste nettement favorable.

Pendant les mois de l'année 1939 antérieurs à la guerre, la situation est restée inchangée. On constate bien une augmentation des exportations sud-africaines vers la Belgique et une certaine diminution de nos exportations là-bas, mais la balance commerciale de la Belgique maintenait un boni important de 208 millions d'exportations contre 147 millions d'importations.

Inutile de démontrer que pour un pays comme le nôtre, vivant de son exportation, il est d'importance primordiale de suivre avec une attention particulière tous les changements que subissent ses marchés d'exportation. Il faut surtout être attentif aux grands déplacements que les temps actuels voient s'opérer sur les marchés mondiaux. Nous devons, éventuellement, être à même de remplacer par des marchés nouveaux ceux que nous perdons. Or, on sait que, spécialement en matière d'exportation belge, les vingt années de paix écoulées depuis la fin de la guerre 1914-1918 furent caractéristiques au point de vue du déplacement dans l'espace de nos possibilités d'exportation. Le rapport de la *Kredietbank* sur l'exercice 1937-38 a souligné l'importance de ce déplacement par une série de chiffres et de faits vraiment frappants.

Le déplacement en question semble bien devoir être attribué non pas au hasard, mais à des causes définies de portée générale. Considérons par exemple, dans leurs relations d'échanges, d'une part, les pays industriels et, d'autre part, les pays producteurs de matières premières et les pays agricoles. On remarque combien peu a varié, depuis un quart de siècle, à l'intérieur du groupe des pays agricoles et producteurs de matières premières, le volume des échanges commerciaux par rapport au commerce mondial. Par contre, les échanges commerciaux internationaux ont subi d'importants changements quand il s'agit des relations de pays industriels entre eux ou des relations entre pays industriels et pays agricoles ou producteurs de matières premières. Les pays industriels ont vu diminuer proportionnellement de beaucoup les échanges commerciaux entre eux, alors que les relations économiques de pays industriels à pays agricoles et producteurs de matières premières ne cessaient de s'amplifier.

Je renvoie ici à l'intéressant rapport que le Dr A. de Graaft a publié en vue des pourparlers qui eurent lieu, le 4 novembre, au sein de la Société d'Economie politique et de Statistique à

Rotterdam. Ce rapport établit que les relations commerciales entre pays agricoles et fournisseurs de matières premières représentaient, en 1911-1913, 10,8 % du commerce mondial et qu'en 1937 elles étaient restées pratiquement au même niveau avec 10,5 %. Tandis que, pendant le même quart de siècle, les relations commerciales entre pays industriels tombaient de 29,7 % à 17,3 %. D'autre part, les relations de pays industriels à pays agricoles et fournisseurs de matières premières montaient de 59,5 % à 72,2 %.

L'explication du phénomène, un des changements les plus caractéristiques survenus depuis la Grande Guerre dans le commerce mondial, n'est pas difficile à trouver. L'autarcie et une protection accrue des marchés intérieurs se sont surtout développées, depuis vingt ans, dans les pays industriels. Ceux-ci ont de plus en plus essayé de satisfaire par une industrie nationale à leurs besoins en produits fabriqués. Et voilà qui explique pourquoi la Belgique a vu se rétrécir ses exportations en Allemagne, en Angleterre et aussi, depuis quelques années, en France. D'autre part, l'exportation belge put se développer vers les pays dont l'économie s'en est davantage tenue à l'exploitation de matières premières et de produits agricoles. Cette évolution, encore en plein développement à la veille de la guerre actuelle, ne fera, selon toutes les probabilités, que s'amplifier encore. Il importe que la Belgique en tienne compte dans sa recherche de marchés nouveaux pour remplacer ceux qu'elle a perdus.

Parmi les pays agricoles et producteurs de matières premières qui donnent à la Belgique, depuis quelques années, les perspectives les plus encourageantes pour l'expansion de son commerce d'exportation, il faut ranger l'Union Sud-Africaine. C'est surtout de 1932 à 1937 que les relations commerciales entre la Belgique et l'Afrique du Sud prirent un essor remarquable. L'exportation belge vers l'Union monta de 101 à 357 millions; celle de l'Union vers la Belgique de 118 à 337 millions. Notre pays trouve là-bas, en abondance, les matières premières qui intéressent certaines de nos grandes industries : laine, minerais, diamants bruts et aussi quelques produits agricoles dont nous avons besoin : froment, maïs, etc. L'Afrique du Sud devint un acheteur toujours plus grand de marchandises d'importance essentielle pour notre exportation : produits métallurgiques, machines, matériel de chemin de fer, verreries, textiles (surtout cotonnades et fils).

L'accord commercial conclu entre la Belgique et l'Union Sud-Africaine, le 13 juillet 1937, et par lequel notre pays, grâce à la clause de la nation la plus favorisée, put jouir du tarif douanier dit « tarif intermédiaire », n'a, momentanément, pu que maintenir dans une certaine mesure les relations commerciales entre les deux pays au niveau élevé de 1937. Le nouvel essor qu'il escomptait ne s'est pas encore produit. La cause en est dans un fléchissement de la conjoncture que connut le commerce mondial en 1938 et 1939. Mais je pense bien que nous pouvons nous attendre à voir se révéler les résultats du nouvel accord au cours de ces mois de guerre. La situation nouvelle née en Europe depuis le 1<sup>er</sup> septembre dernier y est particulièrement favorable.

Depuis 1934, l'Union Sud-Africaine a régulièrement conclu et renouvelé avec l'Allemagne des accords commerciaux qui ont grandement favorisé les relations commerciales entre les deux pays. C'est ainsi que, sur la base des statistiques commerciales allemandes, l'exportation, en 1938, de l'Union vers l'Allemagne peut être estimée à au moins 78 millions de marcs, et l'exportation de l'Allemagne vers l'Union à 85 millions. En négligeant les achats d'or, l'Allemagne était, avant la guerre actuelle, le meilleur client de l'Afrique du Sud après l'Angleterre; et après l'Angleterre et les Etats-Unis, l'Allemagne était le pays qui livrait le plus à l'Union.

Il est d'ailleurs intéressant d'analyser davantage les statis-

tiques du commerce de l'Allemagne avec l'Union Sud-Africaine. L'impression générale qui s'en dégage est que l'Allemagne, et comme importateur et comme exportateur, occupait là-bas une place en général semblable à celle de la Belgique, achetant à peu près les mêmes produits et livrant, pareillement, ce que nous y livrions. Evidemment sur une plus grande échelle que nous. L'Allemagne achetait des matières premières et des produits agricoles et vendait les produits les plus variés de son industrie.

Quant aux exportations sud-africaines vers l'Allemagne, on n'y trouve, en effet, et exclusivement, que des matières premières et des produits agricoles : laine, peaux, manganèse, minerais, fruits secs et conservés. En 1938 l'Allemagne achetait en Afrique du Sud plus de 26 % de la laine qu'elle importait, l'essentiel de ses besoins en manganèse, pour 525.000 livres sterling de peaux, pour plus de 200.000 livres sterling de fruits ainsi que des quantités non négligeables de minerais.

D'autre part, l'importation allemande en Afrique du Sud comprenait à peu près tous les produits des principales industries de base allemandes : produits métallurgiques, avions, matériel de chemin de fer, matériel électrique, verrerie, produits chimiques, textiles, papiers.

Il va sans dire que pendant cette guerre les relations entre l'Allemagne et l'Union Sud-Africaine, si suivies, surtout depuis le premier accord de paiement de 1934, disparaîtront complètement. L'Afrique du Sud devra trouver d'autres marchés pour vendre ses matières premières et ses produits agricoles. Elle devra s'adresser à d'autres pays aussi pour se procurer les produits fabriqués dont elle a besoin. Or, il est peu de produits sud-africains vendus jusqu'à présent en Allemagne qui ne pourraient trouver acheteur en Belgique, et de même il est peu de produits fabriqués que l'Union achetait en Allemagne et que ne pourrait fournir l'industrie belge. En général, donc, nous n'avons, de chaque côté, qu'à développer le plus possible un mouvement d'échanges existant déjà. Et le moment actuel y est particulièrement favorable.

Toutefois, il ne faudrait pas viser à un accroissement momentané et accidentel de nos relations avec l'Union Sud-Africaine. Il nous faut tendre vers une augmentation permanente et poser, pendant les années de guerre, la base de relations plus suivies encore à l'avenir. Les deux pays se complètent et l'Afrique du Sud pourrait remplacer d'excellente façon, pour l'industrie belge, les marchés que, sans doute, après la guerre, nous perdrons un peu plus encore.

PHILIPPE VAN ISACKER,  
Ancien ministre des Affaires économiques,  
Président  
de l'Association Belgo-Sud-Africaine.

## La Suisse n'est pas bilingue<sup>(1)</sup>

Si c'est de notre administration fédérale qu'il s'agit, elle est non pas bilingue, mais trilingue, puisque nous possédons trois langues officielles dans lesquelles toutes les lois et ordonnances fédérales doivent être traduites. Il s'y est ajouté même, depuis peu, avec le romanche, une quatrième langue nationale. Mais s'il s'agit d'une portion quelconque du territoire de la Suisse et de ses habitants, il est évident que la question linguistique, quand

(1) Communication présentée au Congrès de l'Association internationale des Ecrivains de langue française, à Liège, en juin 1939.

elle s'y pose, résulte du contact de deux langues, par-dessus la limite qui sépare leurs domaines, et non pas de trois. Le problème des minorités française et italienne oppose chacune de ces minorités à la majorité de langue allemande, mais jamais à l'autre minorité.

Ce n'est pourtant pas une raison, bien au contraire, pour croire à notre bilinguisme. L'étranger considère volontiers la Suisse comme un pays bilingue et d'ailleurs il nous en félicite. On nous loue d'avoir trouvé ce moyen de faire vivre en paix des populations de races différentes. « En Suisse, écrivait récemment un publiciste français, toutes les inscriptions officielles et un grand nombre d'inscriptions privées sont en deux ou même en trois langues. » Félicitons-nous bien plutôt que ce jugement bienveillant repose sur des erreurs d'observation. Il n'est pas même exact que les inscriptions des administrations fédérales, celles des gares ou des bureaux de poste soient toujours rédigées en plusieurs langues. Ce n'est pas le cas pour les plus apparentes. Celles des administrations et autorités cantonales, sauf sur quelques points du territoire, ne sont pas bilingues, mais dans la langue nationale de chacun de ces cantons. Quant aux inscriptions privées, il arrive, sans doute, qu'elles soient en deux langues; mais les minorités linguistiques voient là précisément un abus, un empiètement dangereux, contre lequel elles protestent. Le canton du Tessin a même édicté une loi contre les inscriptions et enseignes en langue étrangère. Souvent aussi, à l'étranger, on paraît croire que l'école populaire est bilingue dans tous nos cantons, et que tous les enfants suisses parlent à peu près indifféremment au moins l'allemand et le français. Notre ami Benjamin Vallotton nous recontait que quand il assistait, en Alsace, à des discussions au sujet de l'enseignement public, sans cesse il entendait invoquer le principe de l'école bilingue « comme en Suisse ». Alors Vallotton expliquait qu'en Suisse l'école n'est pas bilingue parce que les cantons à qui appartient l'instruction publique ne le sont pas, et que même dans les quelques villes frontières où la population est mêlée et l'administration municipale réellement bilingue, là même l'école ne l'est pas, mais bien toujours, ou française, ou allemande.

Qu'on se persuade difficilement, hors de nos frontières, de ces vérités de fait, les raisons en sont faciles à comprendre. L'idée de la confusion fraternelle des langues complète assez bien l'image qu'on se fait d'un peuple patriarcal et heureux, qui ne connaît aucune inquiétude, qui ne se pose aucune question. En France, d'ailleurs, comme on le sait, l'opinion s'intéresse assez peu à la question des races et aux revendications fondées sur la communauté de langue. La frontière politique, limite nette, commode, définitive, entre ce qui est français et ce qui est étranger, ne laisse que peu d'importance à cette autre frontière qui, pourtant, dans un ordre d'intérêts certes point négligeable, est bien une ligne de défense avancée. La langue française n'a pas même de mot pour exprimer ce qui correspondrait pour la France, à l'« italianité » et au « Deutschtum ».

Ce n'est pas sans un léger étonnement, semble-t-il, que le Français « moyen » nous entend dire « notre langue », en parlant de la sienne. M. Poincaré, dans dans un de ses discours, a mentionné les populations qui, hors de France, « se servent habituellement du français ». On sent la nuance impliquée dans cette expression que l'illustre orateur n'aurait certainement pas employée en parlant des habitants de Besançon ou de Chambéry. On paraît croire que nous utilisons le français par préférence, par choix, alors que précisément nous n'avons pas à choisir : nous sommes Français de langue par la fatalité de notre naissance.

Et ce qui nous étonne bien plutôt, nous autres Suisses romands, c'est qu'on paraisse parfois oublier, même en matière littéraire, la signification de ce fait pourtant décisif. C'est qu'un journal ou une revue française, publiant le résultat d'une enquête littéraire sur la popularité de Voltaire ou de Musset, en France et à

l'étranger, placé pêle-mêle sous la rubrique des opinions « étrangères », les réponses des hommes de lettres de Genève et de Lausanne avec celles qui sont venues de Prague, de Stockholm ou de Zurich. On nous étonne aussi quand on parle des « sympathies françaises » de la Suisse sans établir aucune distinction entre les parties de la Confédération. Le lien qui existe entre la France et nous romands est plus qu'une sympathie : c'est un fond de sentiments communs par la force des choses, et qui ne seraient point abolis même si nos intérêts politiques se trouvaient momentanément opposés à ceux de la France. Même malentendu, nous semble-t-il, lorsqu'il s'agit de l'« influence littéraire » de la France en Suisse : dans la Suisse romande l'influence de la littérature française est celle qu'exerce sur un peuple sa propre littérature, c'est-à-dire qu'elle se confond avec l'éducation.

Qu'on ne s'étonne pas, dès lors, que cette frontière des langues, que certains nous invitent, presque, à négliger, soit pour nous d'une importance aussi considérable et crée chez nous tant de susceptibilités. Les valeurs spirituelles qu'elle représente n'étant pas défendues par une frontière politique et militaire ne peuvent être maintenues que si elles sont conscientes et toujours présentes à la pensée.

Nous avons donc toutes sortes de raisons de féliciter notre président, et notre comité, d'avoir organisé un concours entre les élèves des écoles des pays de langue française à l'étranger et d'avoir proposé pour sujet « pourquoi j'aime la langue française ». Bien juste est l'observation qui nous a été faite par une jeune fille, élève d'un de nos gymnases « Pour nous, disait-elle, ce sujet est bien difficile; le français est notre langue, nous ne pouvons pas dire pourquoi nous l'aimons. » Nous avons répondu naturellement qu'expliquer cela serait précisément une bonne manière de traiter le sujet. C'est pourquoi encore, dans la lutte contre le mauvais français, et dans l'intérêt même de la cause que nous défendons, certaines précautions doivent être prises. Les écrivains qui mènent cette campagne ont mille fois raison de se montrer sévères pour l'argot et impitoyables pour les germanismes; mais peut-être sont-ils parfois trop pressés de dénoncer comme fautes de français les provincialismes et les archaïsmes. D'abord, parce que ces expressions sont souvent fort savoureuses et pittoresques par elles-mêmes; puis, parce qu'elles nous sont souvent communes avec les provinces limitrophes de la France, et qu'ainsi elles ont l'avantage d'authentifier notre français comme langue du terroir. Ainsi, le verbe « gicler », qui a d'ailleurs aujourd'hui reçu droit de cité dans la littérature; ainsi « gerle », mot usité en Savoie comme dans le canton de Neuchâtel parce que le récipient de ce nom y existe aussi; ainsi « planton » pour jeune plant, « poussette » pour voiture d'enfant; et c'est une délicieuse façon de parler que le « sois bien honnête » pour « sois poli » qui s'entend encore dans nos montagnes, que j'ai entendu blâmer comme une faute, et qui est pourtant de la plus pure langue de M<sup>me</sup> de Sévigné.

Il est donc évident aussi que lorsqu'il s'agit de défendre et de propager la langue et la culture françaises dans le monde, les alliés les plus sûrs de la France sont ceux qui, dans cette lutte, défendent, comme elle, leur propre bien : c'est à cette pensée aussi qu'a répondu la création de notre association. Dans les pays de langue étrangère la fortune de la langue française dépend sans doute de la bonne volonté de ceux qui travaillent à l'enseigner, à la répandre, à l'apprendre, et que nous devons y aider; elle tient aussi aux sympathies françaises si instinctives dans tant de milieux, à la longue fidélité qui attache certains peuples à la France et à sa vie intellectuelle. Mais elle dépend aussi de mesures administratives et arbitraires que la France ne peut empêcher. Le nombre de personnes cultivées qui parlent ou en tout cas lisent le français augmente en Amérique; mais il va être diminué d'un seul coup, d'on ne sait combien de millions, en Allemagne et en Italie par les récentes réformes de l'enseignement secon-



daire. Dans la Suisse romande, au contraire, le sort du français n'est pas à la merci d'un changement de l'opinion, ni d'un décret ministériel. Même sans aucun secours du dehors, même annexée à un autre peuple, la Suisse occidentale, en maintenant sa tradition française, défendrait sa propre existence; elle résisterait à l'assimilation de toute la force de ses souvenirs, de sa vie spirituelle, de son nationalisme qu'une persécution aviverait au lieu de l'effacer.

Plus que jamais, aujourd'hui, en ce temps où un germanisme envahissant s'autorise de droits historiques ou du mélange inévitable des populations pour nous annexer à son domaine, maintenir notre originalité du peuple romand est pour nous un devoir national.

Car c'est pour eux-mêmes tout d'abord, pour les intérêts de leur vie spirituelle, que les Suisses ne veulent pas être bilingues, et là-dessus Allemands, Français et Italiens de langue se trouvent d'accord. Il fut un temps où, sous l'influence d'un helvétisme mal compris, certains ont cru que le meilleur moyen de réaliser l'unité nationale était d'amalgamer, de « brasser » les diverses races de la Suisse, de façon à obtenir un pays d'une seule couleur, un peuple composé dans toute son étendue du mélange, partout le même, d'éléments allemands, français et italiens; mais nous pouvons dire que cette opinion n'a plus, aujourd'hui, aucun crédit. Il y a une vingtaine d'années encore, un grand journal romand voyait la solution de la question des langues dans le bilinguisme intégral obtenu par l'éducation : « quand ce résultat idéal sera atteint, comme on peut le prévoir et l'espérer, pour tous les enfants suisses, la question sera tranchée : le combat finira faute de combattants. » Personne, à l'heure qu'il est, ne soutiendrait un aussi dangereux paradoxe. De plus en plus clairement, au contraire, on comprend quelle est l'importance, dans la vie publique, de la distinction des langues et de la séparation des domaines linguistiques. C'est là une des bases de notre organisation nationale, une des notions fondamentales de ce fédéralisme politique qui s'oppose à la centralisation, et qui de plus en plus est reconnu comme la seule doctrine capable de sauver la vie spirituelle et nationale de la Suisse, « l'unité dans la diversité ». Quant à l'éducation publique, on est unanime, aujourd'hui, à reconnaître l'erreur pédagogique du bilinguisme. « Il faut, a dit M. de Reynold, séparer les deux langues, même au prix d'un certain antagonisme. Il est inutile, aussi, de prétendre à parler une langue aussi bien que l'autre. » Jamais, aussi souvent qu'aujourd'hui, on n'a vu citer la belle pensée de Vinet : « Veiller sur la langue, c'est veiller sur la société même. Rien n'est plus intimement uni à un homme, à un peuple, que sa langue; ce n'est pas seulement l'instrument de sa pensée, c'en est le fond. »

D'accord en cela avec Vinet, un professeur allemand de Vienne, M. Glauser, qui enseignait dans une école de commerce, signalait très clairement le danger de l'éducation bilingue, même pour les carrières pratiques où la connaissance des langues vivantes est pourtant nécessaire.

« Quand vous rencontrez dans la société des enfants bilingues, vous vous apercevez bien vite qu'ils sortent rarement d'une série de lieux communs. Lisez leurs lettres, vous y trouverez toujours les mêmes phrases banales. Vous chercherez en eux quelque chose d'indéfinissable qui leur manque... En apprenant deux langues à la fois, on perd le sentiment de sa langue maternelle. » Voilà ce qu'en Suisse les éducateurs de langue allemande, française et italienne seront, je crois, unanimes maintenant à reconnaître, et si, comme le dit encore Vinet, « étudier une langue c'est en acquérir la conscience »; si à la langue qu'on parle correspondent une forme de la pensée, un état d'âme, une manière d'être de l'esprit, un ensemble nécessaire de sentiments, disons même de préjugés, nous devons donc accepter qu'à la différence de l'idiome correspondent des différences plus intimes et plus profondes.

Donc, que ceux qui veulent notre bien ne nous souhaitent, à nous et à nos enfants, ni le mélange des langues, ni la culture intellectuelle mixte. Bien des gens admettent sans doute, comme allant de soi, que le bilinguisme est un enrichissement pour le langage comme pour l'esprit. C'est peut-être le cas pour des philologues doués d'un don spécial et assez rare. Mais dans la masse, et pour les personnes moyennement cultivées, c'est exactement le contraire qui se produit : le bilinguisme appauvrit extrêmement la langue. Celui qui est habitué à l'usage courant de deux idiomes, à la traduction intérieure et continue de la pensée, réduit le vocabulaire de chacune de ces langues aux expressions qui ont leur équivalent exact dans l'autre. Il ne sort plus de ces lieux communs dont parle M. Glauser; autrement dit, le français d'un bilingue est un français dépouillé de ses gallicismes et des termes les plus expressifs de son vocabulaire. On le voit bien dans les formules bilingues, d'origine allemande; le traducteur français a été obligé de se servir d'une langue neutre et morte si même elle n'est pas incorrecte, pour que les deux textes se correspondent exactement. Nous savons aussi, par le témoignage de nombreux ingénieurs et techniciens, que là où travaillent ensemble des ouvriers de langues différentes, l'usage des termes français de métier, si beaux, si précis, si pittoresques, se perd rapidement. La nécessité d'être compris de tout le monde oblige les chefs d'atelier à désigner sans cesse les outils, les pièces, en disant « cette chose » ou « cette affaire ». « Ce machin » serait même sans doute trop français. L'influence corruptrice du bilinguisme va plus loin encore. Là où on observe une contamination de la langue populaire française par un dialecte allemand, on constate qu'elle agit en créant un autre argot, particulièrement informe et grossier.

Des constatations de ce genre, et des polémiques auxquelles nous faisons allusion, on pourrait conclure, sans doute, que si les Suisses romands ne sont pas bilingues, ils éprouvent parfois une certaine crainte de le devenir. Le bilinguisme n'existe, répétons-le, ni dans nos familles, ni dans nos écoles; nos enfants parlent français, ils apprennent même très difficilement l'allemand, et à ce propos on peut observer encore qu'à cet égard le voisinage de la frontière des langues ne nous rend pas grand service; il ne facilite pas sensiblement, dans les écoles du degré secondaire, l'apprentissage de la langue étrangère. Mais des inconvénients résultent naturellement, sur certains points, et au préjudice des minorités, du mélange des individus de langue différente, facilité par le progrès des communications et par le déracinement général des populations. Il n'est que trop visible que, dans nos villes romandes, les garçons de café, les serveuses de restaurants ne sont pas le plus souvent de langue française; il est vrai, aussi, que parfois les inscriptions privées en deux langues apparaissent dans nos villes. Mais cet empiètement choque nos habitudes et nous ne l'acceptons pas. Tout autant et mieux encore que les mesures administratives, c'est le sentiment intime de nos populations qui est notre sauvegarde contre de tels abus. Et notre devoir, national autant que moral, est d'aviver, au lieu de les endormir, ces réactions instinctives, ces susceptibilités qui sont le signe nécessaire de la vitalité d'une langue et d'une race.

Bref, si nous vivons en paix avec nos confédérés, malgré la différence des langues, il n'est nullement vrai que ce résultat soit obtenu, comme on paraît parfois le croire, par l'ignorance heureuse, dans ce domaine, du tien et du mien. Bien au contraire, l'équilibre et la véritable concorde doivent reposer sur une conscience de plus en plus nette de ce qui appartient à chacun et des devoirs particuliers qui résultent de cette situation. Cultivons notre jardin. Nous ne sommes pas bilingues; et pour n'être pas exposés à le devenir, ne laissons jamais croire que nous le soyons déjà.

## La Textile de Pepinster

Soc. Anon.

PEPINSTER (près Verviers)

Téléphone Verviers  
602.39 — 602.41

Adresse télégraphique:  
Textile-Pepinster.



### Filature de Laine peignée

Fils pour tissage et bonneterie, simples et retors, moulinés et jaspés. Fils gazés.

### Filature de Laine cardée

Fils écrus et teints, simples et retors pour tissage et bonneterie. Fil normal pour sous-vêtements. Bourrettes de soie. Fils fantaisies. Qualités pure laine, laine et coton, laine et soie.

### Manufacture de Tissus et Étoffes de Laine

Tissus unis et fantaisies — Hautes nouveautés en peigné et cardé — Serges — Beaver — Draps de cérémonie — Velours de laine — Flanelle — Genre tropicaux — Draps d'administration — Draps militaires — Draps pour ecclésiastiques — Loden — Gabardines

SOCIÉTÉ ANONYME

## IWAN SIMONIS

### VERVIERS

Maison fondée en 1680



Laines

Fils de Laine

Draps et Etoffes de Laine

Laines pour tricoter à la main

## DRAPS DE BILLARD

## APPRÊTS TIQUET-WÉRY

Fondée en 1868

DISON-VERVIERS

Teinture - Achèvement - Presse - Décatissage

Imperméabilisation

DE TOUS TISSUS LAINE ET MI-LAINE

Noirs lavables et inverdissables sur Tissus pour Communautés



## QUAND IL GÈLE

et surtout quand il pleut, notre climat exige des vêtements chauds. La chaleur de la laine est la plus saine.

GANTS, ÉCHARPES, CHANDAILS

résisteront à l'usage, si tricotés en

## LAINES VESDRE

## JACQUES DRIESSEN

Aniens Etablissements

### I. Brixhe-Deblon

Maison fondée en 1860

SPÉCIALITÉS :

## GROUPEMENTS RAPIDES sur TILBOURG

GELDROP-HELMOND-EINDHOVEN et toute LA HOLLANDE

VERVIERS  
49 à 53, rue Tranchée  
Téléph. 156.20 (2 lignes)

ANVERS  
16, rue des Récollets  
Téléph. 202.23

## Filature de Laine Cardée Hauzeur-Gerard Fils VERVIERS

Tous fils cardés pour draperie, nouveautés, flanelles et sous-vêtements, en pure laine et en mélange laine et coton  
Fils fantaisies pour la robe



## Etablissements Textiles De Witte-Lietaer

SOCIÉTÉ ANONYME

à LAUWE-LEZ-COURTRAI

Télégr. : DEWITTELIT.

Téléph. COURTRAI 1382

### FILATURE — TISSAGE

**SPÉCIALITÉS :** Linge de table tous genres. — Inklus nappes pour autels — Purificateurs — Corporaux — Lingerles, draps, essules, toilettes, nappes, serviettes pour couvents et Institutions.

COUVRE-LITS — TISSUS D'AMEUBLEMENT — TISSUS PONGE — TISSUS MATELAS — ESSUIES

S. A. FILATURES et TISSAGES

## GOOSSENS Frères

ZELE (Belgique)

Téléphones : Zele 22-24 et 193

Télégr. : Goossens-Zele

SACS, TOILES D'EMBALLAGE, bâches, tissus filtrants

SACS neufs pour tous usages

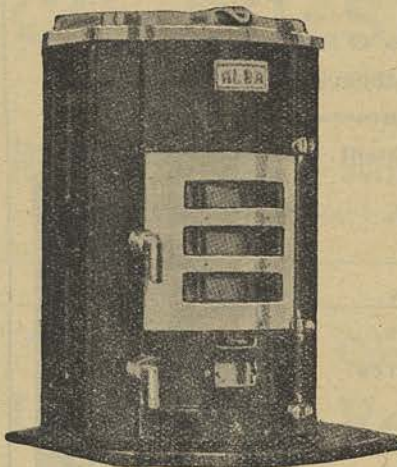
PAPER-LINED BAGS

Spécialité de SACS pour SCORIES, CEMENTS, etc.

Foyers à feu continu

# ALBA

Toutes pièces détachées en fonte pour la



## POÊLERIE

et la petite mécanique en général

Nickelage

Chromage

Émaillage

## Les Fonderies Lallemand

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE

EVERE - lez - Bruxelles

Tél. 15.73.33

Tél. 15.05.99

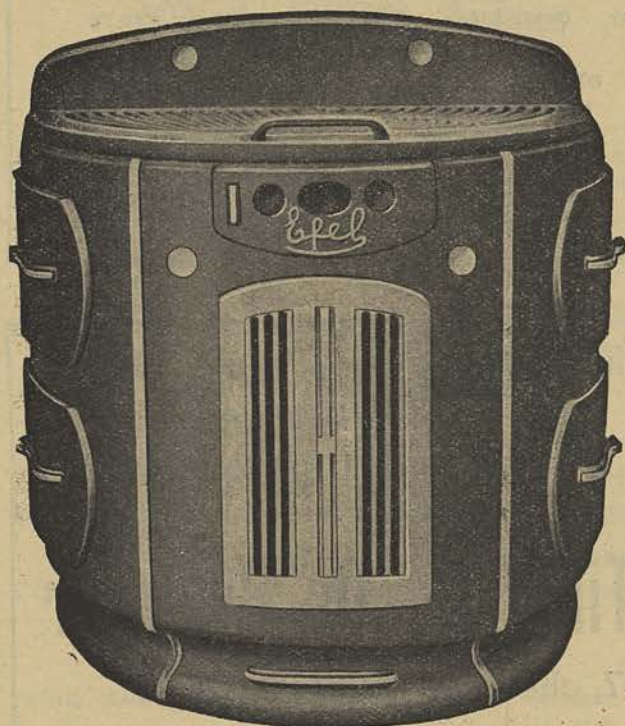
Une réalisation  
merveilleuse des

# FONDERIES DU LION

FRASNES-LEZ-COUVIN

Cuisiner — Rôtir — Chauffer avec 30 % d'économie garantie

Tous ces poêles peuvent brûler à feu continu



Poêles Parisiens  
Poêles Flamands  
Poêles Crapauds  
Poêles Triangulaires  
Cuisinières  
Poêles Buffet  
Foyers  
Dressoirs



Brûlent n'importe quel charbon gras ou maigre



FOBRUX 236

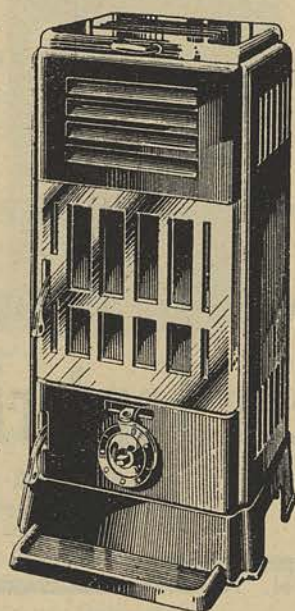
Poêles spécialement conçus pour le chauffage rationnel et économique des églises, écoles, salles de réunion, pensionnats, etc.



Les poêles GRANUM brûlent les petits anthracites de 10,20 avec le maximum de rendement.



Poêles,  
Foyers,  
Cuisinières.



GRANUM 1668



Les Fonderies  
Bruxelloises, s.a.  
HAREN-loz-BRUXELLES

## Cafés crus

# WUYTS & INSTALLÉ

IMPORTATION  
EXPORTATION  
CONSIGNATION

Retraitement des Cafés du Congo

Rue des Aveugles, 20, ANVERS

Téléphone :  
378.65 (4 lignes)

Reg. Com. :  
Anvers 862

Adresse télégr. :  
WINSTALLE

## BON AROME

# MAZA

## Cafés extras

V<sup>o</sup> JEAN WELTER & Fils

Usines et Bureaux :

155-159, rue de Plainevaux - SERAING

Tél. Liège 302.11

# POÊLES GODIN

R. RABAUX & C<sup>ie</sup>

158, Quai des Usines, BRUXELLES  
et à Guise (Aisne) France

EXPOSITIONS A BRUXELLES, 144, BOUL. AD. MAX  
ET A AMSTERDAM, 60, DAMRAK

## SAVONNERIE PARFUMERIE

# COXIA

Société de Personnes à responsabilité limitée.

RUE BEAU-MUR, 53, LIEGE

Téléphone : Liège 277.79 — Chèque postal n° 176.93.

Télégr. : Coxia-Liège. — Reg. comm. Liège : 172.78.

SAVONS DE TOILETTE  
SAVONS DE MÉNAGE  
SAVONS INDUSTRIELS

EAUX DE COLOGNE  
EXTRAITS - LOTIONS  
POUDRES DE RIZ, etc.

COXIA se recommande tout particulièrement pour son savon en poudre qu'il fournit à de nombreuses institutions religieuses. Spécialité de sticks pour la barbe.

## LA BLANCHISSERIE NATIONALE

ÉTABLISSEMENT MODÈLE

90, avenue Adolphe Buyl — IXELLES

Téléphone : 48.95.39

Vastes installations pour blanchissage de tous linges  
Blanchissage à l'air sur pelouse pour linges de corps  
— Département spécial pour linge de famille —  
Service journalier pour linges d'Hôtels, Restaurants  
— Coiffeurs, Instituts, Pensionnats, etc. —

Spécialité de Beurre des meilleures Laiteries

Lards et Jambons des Flandres

GROS

Salaisons de 1<sup>er</sup> choix

GROS

## R. Tilburck - De Brauwer

147, chaussée Saint-Pierre, 147

Etterbeek-Bruxelles

Tél. 33.53.90

# Jos. FIERENS

Kloosterstraat, 1 ANTWERPEN

Ruwe koffie

Rijst

Meelwaren

Specerijen

*Rechtstreeksche invoer*

Cafés crus

Riz

Féculents

Épices

*Importation directe*

*Meilleures conditions*

## DISTILLERIE D'ESSENCES DE FRUITS

Colorants inoffensifs - Importation de gomme  
du Soudan - Toutes matières premières  
pour Confiseries et Limonaderies

# CO-DU-SA

Société Anonyme

Comptoir du Soudan

385, rue des Palais — Outre-Ponts — BRUXELLES

Téléphone : 26.27.15

## “ LE BON CAFÉ ”

Société Anonyme

# CAFÉS CRUS

## IMPORTATION DIRECTE

44, Meir, ANVERS

Téléphone :  
281.48

Adresse télégraphique :  
Boncafé-Anvers

Comptoir Commercial  
**Louis Van Reeth, S. A.**

22-24, rue Vénus

A N V E R S

# CAFES CRUS — MIELS

Tél. 399.53

## Consignation de Cafés du Congo Belge

Maison BELLEFROID Frères

FONDÉE EN 1750

VICTOR de BELLEFROID. Successeur

24, RUE DE LA GOFFE, LIÉGE

Compte chèques postaux 342.455  
Registre du commerce LIÉGE 398

Téléphones : Bureaux : 115.79  
Privé : 283.46  
Sart : 110

## Albert DE WINTER

38, Longue rue Sainte-Anne — ANVERS

Téléphone : 269.26

Adr. télégr. : Winterbert

# Cafés Crus

IMPORTATION  
DES PAYS D'ORIGINE

NOTAMMENT

du Brésil, de Haïti, de Java,

du Congo belge, des Indes orientales

VOUS DÉSIREZ ACHETER DU **SIROP!**

Demandez échantillons et prix  
à l'adresse suivante :

## Siroperie MEURENS, à Aubel

3 QUALITÉS } Sirop mélangé, marque POMONA  
Sirop purs fruits, poires et pommes  
Gelée de poires (Spécialité)

Téléph. Aubel N° 9

Reg. du Comm. Verviers 12153

## Confiterie Nationale Belge

USINE A VAPEUR

# Léon HORLAIT

Braine-le-Comte

Tél. Braine-le-Comte n° 21 Reg. du Commerce : Mons 1157

Confitures de première qualité et de qualité courante  
pour pensionnats et missions

Emballages hermétiques et stérilisés pour pays chauds

CHARBONNAGES DE

**Gosson-La Haye & Horloz Réunis**

S. A. A TILLEUR LEZ-LIÈGE



Charbons de première qualité — O. B. O. pour usages domestiques et industriels

*Si vous ne traitez pas directement avec notre Société*

**EXIGEZ** de vos fournisseurs les

**ANTHRACITES-GOSSON**

*qui vous donneront la plus complète satisfaction*

Téléphone : Liège 30860 (2 lignes) - Livraisons rapides et soignées

**AGENCE DE CHARBONNAGES**

**ANTHRACITES**

Spécialités pour Chauffage Central

**CHARBONS - COKES - BRIQUETTES**

**TÉLÉPHONE**  
**1236**

**G. Mayan - Malevé**  
Namur, 46, rue Henri Lemaitre

CHARBONS DE TOUTES PROVENANCES

**COMPTOIR DES CHARBONS**

Société de personnes à responsabilité limitée

**58, rue de Stembert, 58, VERVIERS**

Téléphones : 135,50 - 147,98 - 107,42

Compte Chèq. Postaux : 271486 O. B. C. : 9611 Registre du Commerce : 9704

**GROS COKES-BRIQUETTES DÉTAIL**

Franco gare par wagon dans toute la Belgique

SOCIÉTÉ ANONYME DES  
**Charbonnages de Bonne-Fin**

Rue de Hesbaye, 8, LIÈGE

Tél. : 110.48-243.73

Adr. télégr. : Charbonnages Bonne-Fin, Liège. C. G. P. : 48.340

**CHARBONS**

Anthracites — Industriels et domestiques pour tous usages

Houilles et Gailletteries — Gailletins 50/80 mm. — Têtes de moineaux lavées. — Braisettes lavées 20/30 mm. — Braisettes lavées 10/20 mm. Grains lavés 6/10 mm. — Fines lavées 0/6 mm. — Criblé — Tout-venant Menu graineux.

Charbons anthracites de première qualité pour feux continus et chauffage central.

Grains 6/10 spéciaux pour chauffage central.

Depuis 1876

ON ACHÈTE

**LES FINS CAFÉS**

TORRÉFIÉS

« AROME RÉPUTÉ DES FLANDRES »

CHEZ :

**J. VAN DEN BERGHE**

ROULERS, 11, rue du Nord Tél. : 472

**TOUS LES CHARBONS**

des meilleures mines belges

**ANTHRACITES - COKES - BRIQUETTES**

**JEAN MEEUS**

15, Courte rue des Claires — ANVERS

Tél. 223.05

VINS des COTEAUX de l'HARRACH

des RR. PP Missionnaires d'Afrique

(Pères Blancs)

Spécialité de vins de messe et de dessert

Dépositaire :

**Edw. Moortgat-Meeus**

33, rue d'Hanswyck, 33, MALINES

Tél. 381

O. Chèq 173.03

Maison connue pour ses vins vieux de toute origine

**CIDRERIE STIMART**

Tél. Huy 692 TIHANGE (HUY) Fondée en 1919

CIDRE MOUSSEUX PUR JUS DE POMMES

Garanti à l'analyse

DEMI-SEO

SEO



Chocolaterie — Confiserie

FINE

Nouvelles Usines

**ETNA**

217, rue Victor Rauter

**BRUXELLES**

Téléphone 21.61.19

Fabrique de Massepain

**L'Ecole Berlitz**

*n'enseigne que les*

**LANGUES VIVANTES**

*mais les enseigne BIEN*

Leçons particulières et cours collectifs

20, Place Sainte-Gudule, Bruxelles

Fabrication et Négoce de Tissus en tous genres

**Etienne Van Oost**

précédemment Etienne et Jean VAN OOST

Maison fondée en 1865

Béverlaai, 18

COURTRAI

Chèques postaux : 372.543. — Téléphone : 63.

Serges, voiles, camelots, draps, cotons divers, toiles, laines à tricoter, etc. — Tissus pour processions. — Spécialité d'articles pour communautés religieuses et pour confections.

Sur référence de la présente annonce, il sera accordé un escompte de 2 % sur les commandes.



Pluie, rhumes ?  
Pourquoi désormais les  
craindre, puisque les

*Poudres Merveilleuses de la*  
**CROIX ROSE**

de la PHARMACIE DEPOORTERE St.-Nicolas-Waes

vous défendent et calment instantanément  
maux de tête, toux et grippe !...

8 poudres 4 fr.  
25 " 10 fr.

En vente dans toutes les  
pharmacies ou directe-  
ment à l'adresse indiquée.



ESSAYEZ-EN UNE. VOUS N'EN VOUDREZ PLUS D'AUTRES

**PHARMACIE**

**A. De Pannemaeker**

Maison fondée en 1876

GAND, rue de Bruges, 28-30, Burgstraat, GENT

Téléphones : 179.54 et 179.14.

**Spécialités en gros**

**Dépôts et Monopoles**

Produits chimiques à/cachets. — Tous sérums. — Tous vaccins,  
Ampoules à tous médicaments. — Accessoires.

**Comptoir de**

**SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES**

**Pudding Powders "Deliss"**

Goût : Vanille, Chocolat, Amande, etc., pour Crèmes  
et Pâtisseries.

**DÉJEUNER-DELISSINE INSTANTANÉ** —

fortifiant spécialement recommandé aux enfants, convalescents  
et personnes surmenées.

**QUALITÉ SUPÉRIEURE. — PRIX TRÈS INTÉRESSANTS**

Demandez ÉCHANTILLONS et TARIF

**Établ. Marc Van de Castele**

à HÉRINNES-LEZ-PECOQ (Hainaut) Téléphone : Pecq 212

**PRODUITS** chimiques purs pour Laboratoires  
pharmaceutiques pour Infirmeries

Boîtes de secours pour Entrepreneurs et Industriels. —

Parfumerie — Articles sanitaires — Herboristerie



**PHARMACIE du NORD**

Pharmacie : M<sup>me</sup> HOFMANS

RUE MAQHIN, 11

LIEGE

Téléphone 233.26

# Raffinerie Tirlemontoise Tirlemont



**Exigez le Sucre  
scié-rangé  
en boîtes de 1 kilo**



## LE "MOSAN"

Poêle breveté dans tous les pays

SPÉCIALEMENT construit pour  
le chauffage des grands locaux  
**ÉGLISES, ÉCOLES  
SALLES DE FÊTES**



## Le "Mosan"

est le plus

**Propre**

**Économique**

**Hygiénique**

**Pratique**

**Solide**

**Élégant**

**et absolument sans  
danger**

Société Anonyme

**LES FONDERIES DE LA MEUSE  
HUY (Belgique)**

## Géo COENS

13, rue Chapelle de Grâce, ANVERS

Tél. : 209.58-349.09

Télégr. : STEAROIL

### HUILES et GRAISSES

animales et végétales comestibles

Oleo Oil — Premier Jus — Oleostéarine — Arachides — Soya  
— Coco — Palmiste — Sésame — Hydrogénées — Farines de  
viande et os — Farines de poissons — Huiles de foie de morue  
médicinale et vétérinaire.

Pour l'achat de vos

### Tissus Lodens Imperméables

nous vous recommandons la maison

## T. DEVAUX

25, rue Bériveau, VERVIERS

Spécialités : de noir inverdissable pour religieux et d'articles pour  
congrégations, pensionnats, ligues, scouts, etc.  
Aussi filatures de cardés en tous genres depuis 1869.

Echantillon et visite sur simple demande.